

# **INVENTAIRE FONDS CHAMBAVE BOURG - RIVIÈRE**

**FONDS CHAMBAVE**

FONDS JANS  
RIVIERE DE FENIS

**Carton 1 - Confrérie du Saint-Esprit de la Rivière de Fénis**

- 1) 1482, 12 novembre  
Barthélemy, fils de feu Jean Valéry, confesse devoir la somme de 12 livres et demie à la Confrérie du Saint-Esprit de la Rivière de Fénis.  
(1 doc.)
- 2) 1515, 1<sup>er</sup> novembre  
Pierre fils de feu Louis d'Humbert Pramassat de Chambave vend à Mathieu de feu Pierre Jovençon, recteur de la Confrérie du Saint-Esprit de la Rivière de Fénis, un pré situé à Pramassat au lieu-dit Pré-au-dessous de la maison et deux setérées de terre sises au lieu-dit Grand-Champ, avec leurs pauses d'eau, pour le prix de 22 livres.  
(1 parchemin)
- 3) Jean Borroz de Fénis vend à la Confrérie du Saint-Esprit de la Rivière de Fénis une rente annuelle d'une hémine de froment, due par Antoine de feu Laurent Henriod.  
(1 parchemin)
- 4) Jean de Louis du Vyely de Chambave cède à la Confrérie du Saint-Esprit de la Rivière de Fénis tous les droits sur une pièce de champ sise à Margnier au lieu-dit Lochu-du-Meyten.  
(1 parchemin)
- 5) S.d. (1566?)  
Liste des cens dus à la Confrérie du Saint-Esprit de la Rivière de Fénis.  
(1 doc.)
- 6) 1569 (?)  
Page d'un livre des comptes de la Confrérie du Saint-Esprit de la Rivière de Fénis.  
(1 doc.)
- 7) 1575, 16 août  
Marie de Jean Coly veuve d'Antoine Bancod, en qualité de tutrice de son fils Jean, vend à la Confrérie du Saint-Esprit de la Rivière de Fénis deux pièces de terre et vigne sises à La Crousaz, au lieu-dit La Cleyva et à Sex, au lieu-dit Le Châtelard, avec sa pause d'eau pour le prix de 50 florins.  
(1 parchemin)
- 8) 1575 – 1607  
Cahier des cens reçus par les syndics et les procureurs de la Confrérie du Saint-Esprit de la Rivière de Fénis.  
(1 doc.)
- 9) 1578 – 1628  
Cahier de l'argent recouvré par les procureurs de la Confrérie du Saint-Esprit de la Rivière de Fénis.  
(1 cahier)
- 10) a – 1581 , 17 avril

Le métral du mandement de Fénis enjoint à tous ceux qui sont débiteurs envers la Confrérie du Saint-Esprit de la Rivière de Fénis de payer leurs dettes.

b – 1627, 17 juin

Le lieutenant Giacomo Buticario écrit aux syndics de la Rivière de Fénis.

(1 liasse)

11) 1583 – 1626

Livre des obligés des particuliers de Chambave envers la Confrérie du Saint-Esprit de la Rivière de Fénis.

(1 volume)

12) s.d. (XVI<sup>e</sup> siècle)

Registre des cens dus à la Confrérie du Saint-Esprit de la Rivière de Fénis en vertu des testaments.

(1 livret)

13) 1601, 10 mai

Vuillermet d'Antoine Bancod, de Chambave, vend, sous réserve de rachat, à Jean de Maurice Bétemps, Martin de Georges Gontier et Antoine d'Antoine Vyanad, syndics et procureurs de la Confrérie du Saint-Esprit de la Rivière de Fénis, une pièce de terre en pré, champ et vigne sise aux pertinences de La Crausa, au lieu-dit Le-Grand-Mur, une autre pièce de champ sise à la Crausa et un pré sis au lieu-dit La-Sachy, pour le prix de .....

(1 doc.)

14) 1603, 29 décembre

Laurent de Claude Neyroz vend à Jean de Maurice Bétemps, Martin de Georges Gontier et Pantaléon d'Antoine Viannod, syndics et procureurs de la Confrérie du Saint-Esprit de la Rivière de Fénis ne pièce de terre en champ pré et thopies sise aux pertinences d'Arlier, au lieu-dit Lixert, plus tous les domiciles que le dit vendeur possède aux pertinences d'Arlier, une pièce de pré sise à Cly, au lieu-dit Piccolery, et l'eau y attouchant, pour le prix de 200 florins.

(1 doc.)

15) 1605

Actes du procès surgi entre Marcel Henriod, Maurice Verthuy et Michel Biolley, syndics de la Confrérie du Saint-Esprit de la Rivière de Fénis contre les consorts de Septumina, Enchasaz, e Petit Exert au sujet de la défens e de couper les arbres dans les feuillerets inféodés aux communiens de la Rivière de Fénis.

16) 1608, juin – octobre

Actes du procès surgi entre Michel Biolley, Maurice Verthuy et Marcel Henriod, syndics de la Confrérie du Saint-Esprit de la Rivière de Fénis et Jean-André Henriod, pour le pyement de la somme de 53 florins due à la dite Confrérie en vertu d'une obligation reçue par le notaire Laurent Junod le 20 décembre 1607.

(1 doc.)

17) 1611, 11 novembre

Martin et Pantaléon, fils de feu Jean d'Enchasaz, vend, sous réserve de rachat, à Michel Perrailon, Michel de Mathieu Bonichon et Marti de Pierre Gaillard, syndics et procureurs de la Confrérie du Saint-Esprit de la Rivière de Fénis une pièce de terre en champ et thopies sise aux pertinences de Septumian, au lieu-dit Loz-Gerbioz et un autre pré au lieu-dit Loz-Champ-des-Roncs et encore une autre pièce de champ au lieu-dit Vuillermoz, pour le prix de 214 florins.

- (1 doc.)
- 18) 1624 – 1625  
Procès entre Jean de Laurent Bonichon et ses consorts et les syndics de La Rivière de Fénis à l'égard de la reddition des comptes de la communauté soit Confrérie de la Rivière.  
(1 volume)
- 19) 1628-1632  
Livre des comptes des syndics de la Confrérie du Saint-Esprit de la Rivière de Fénis.  
(1 livret)
- 20) 1632  
A la requête d'Antoine Bonichon et Michel Perrailon, syndics de la Rivière, on invite tous ceux qui sont redevables envers la Confrérie du Saint-Esprit de la Rivière de Fénis à solder leurs comptes et on intime aux soldats de faire raccommoder à leurs dépenses leurs armes.  
(1 doc.)
- 21) 1635  
Inventaire des crédits dus à la Confrérie du Saint-Esprit de la Rivière de Fénis.  
(1 doc.)
- 22) 1691, 22 juillet  
Extrait des reconnaissances passées au seigneur François de Challant par Laurent de Maurice Bétemps, Jean de Jean Gaillard, Jean-Pierre de Bertin Gaillard, Georges d'Antoine Gontier et leurs consorts, tous de Chambave, pour une pièce de terre en champ et vacolle sise aux pertinences de Tuy, au lieu-dit Bochinerry, pour laquelle ils déclarent devoir une hémine annuelle de cens, hémine que l'on payait à la Confrérie du Saint-Esprit de la Rivière de Fénis en vertu d'une donation faite par Aymé de Challant en 1484.  
(1 doc.)
- 23) s.d. (XVII siècle)  
Les syndics de Margnier et d'Arlier invitent les communiens de la Rivière à s'assembler dans la place de la confrérie pour l'élection des syndics du quartier de Septumian.  
(1 doc.)
- 24) s.d. (XVII siècle)  
Citations envers plusieurs particuliers de la Rivière pour qu'ils payent les tailles dues à la confrérie dudit lieu.  
(1 doc.)
- 25) 1702-1703  
1713  
Egance du fief de La Crosetta pour la confrérie du Saint-Esprit de la Rivière, en vertu de la donation faite à ladite confrérie par le seigneur Aymé de Challant le 24 janvier 1444.  
(1 doc.)

Rivière de Fénis  
**Carton II – (1314-1698)**

- 1) 1314, 12 octobre  
Copie du XVI<sup>e</sup> siècle concernant la vente à rachat du 20 septembre 1314, par laquelle la Rivière passait des seigneurs de Cly à Ebal de Challant (et ensuite à Fénis).  
(Cf. original in Fonds Challand, A.H.R. vol. 186/doc. 2)  
(1 doc.)
- 2) 1482, 27 mars  
André, fils d'Emmanuel Petry senior, inféode aux frères Jacques, Pierre et Antoine de feu Antoine ... <sup>1</sup> des morceaux de pré et vigne sis dans les pertinences de Misérègne.  
(1 doc. – parchemin)
- 3) 1496, 2 février – 1514, 4 juin  
Fragment d'un minutaire du notaire Valléry.  
(2 cahiers)
- 4) 1521, 9 décembre  
Jean, André et Pierre de feu Vuillermet de feu Aimonet Bancod, Vuillermet de feu Antoine Bancod et Antoine et Jean de feu Pierre l'ancien de feu Vuillermet Bancod passent reconnaissance à Gaspard de Challant, seigneur de Fénis, pour l'eau qui descend du Luysel, à prendre tous les vendredis, depuis le coucher du soleil jusqu'à la même heure du samedi.  
(1 doc. – parchemin)
- 5) 1596, 20 janvier  
Antoine et Pierre Thoselli, pour une moitié, et Jeannod Grossi, pour l'autre, passent reconnaissance à André Henriod pour une pièce de terre, pré et vacolle, sise à la Rivière, lieu-dit Côtes.  
(1 doc.)
- 6) 1557, 2 mai  
Révocation de procuration faite par les comuniers de la Rivière de Fénis.  
(1 doc.)
- 7) 1576, 13 mai  
Acte d'interdiction pour les syndics de la Rivière de Fénis contre Laurent de Laurent Bonichon et Jean de Vincent Bonichon.  
(1 doc.)
- 8) 1580, 12 avril  
Quittance passée par le trésorier du Duché d'Aoste Vincent Regis en faveur de Laurent Peraillon et André d'Antoine Grosjean, syndics de la Rivière, pour le paiement de l'armurier Symon Crippaz.  
(1 doc.)
- 9) 1581, 29 décembre

---

<sup>1</sup> Le nom est illisible à cause d'un trou de cm. 2,5 x 1,5.

Anselme de feu Jean du Rey et Antoine son fils cèdent à Isabelle, Jacquemine, Jeanne et Catherine filles de feu Pierre de Jean Barches alias Maguinot, de la paroisse de Fénis, la cinquième partie d'une pièce de terre avec courtil sise au lieu de Barches et la cinquième partie de tous les biens, droits et autres choses meubles et immeubles appartenant à Maurice, sœur des susdites Isabelle, Jacquemine, Jeanne et Catherine, et femme du susdit Antoine.

(1 doc.)

10) 1584, 1<sup>er</sup> septembre

Jean de feu Michel Bonjean, en qualité d'administrateur de Georges et Jean-Michel ses fils, vend à Martin, Pantaléon, Laurent, Jean et Amédée de feu Jean de Martin d'Enchasaz, une pièce de terre située à la Rivière de Fénis, aux pertinences d'Enchasaz, avec ses poses d'eau.

(1 doc.)

11) 1587, 16 avril

Reconnaissance passée au seigneur Claude de Challant, baron de la Rivière de Fénis, par Jean de Pierre de Marcel d'Enchasaz et André son neveu.

(Copie du XVIII<sup>e</sup> siècle)

(1 doc.)

12) 1590, 11 février

Contrat de mariage entre Laurent Henriod et Françoise Trosset, de la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

13) 1590, 12 juin

Jean de Pierre d'Enchasaz, de la Rivière de Fénis, déclare devoir payer à François Perrilliat, bourgeois de Châtillon, la somme de quatre-vingts florins.

(1 doc.)

14) 1591, 30 novembre

Pierre de Jean Bancod, de la paroisse de Chambave, vend à Pierre de Laurent Galliard une pièce de pré en vacolle sise à Arlier, lieu-dit La pièce du Clappey d'Arlier, pour le prix de vingt florins.

(1 doc.)

15) 1595, juin-août

Actes du procès surgi entre Guillaume Duroux et Jean et Amédée frères, fils de Jean Enchasa.

(1 doc.)

16) 1598, avril

Acte du procès surgi entre l'illustre Adrienne Costa de Challant, veuve du seigneur Georges de Challant, et plusieurs particuliers de la Rivière au sujet de la reconnaissance de certains fiefs.

(1 doc.)

17) 1598, 4 mai

Laurent de Laurent Bancod, de la Rivière, vend avec faculté de rachat à Laurent d'André Perrailon, du même lieu, une pièce de terre, champ, topies et arbres sise aux pertinences de Septumian, lieu-dit Loz Champ della la Val, à l'exception des arbres de pommier qui se trouvent dans la dite pièce, avec leurs fruits.

(1 doc.)

- 18) s.d. (XVI<sup>e</sup> siècle)  
A la requête du sergent Pierre Marcoz on ordonne aux syndics de la Rivière de Fénis de payer au susdit Marcoz ses rations de 24 jours.  
(1 doc.)
- 19) s.d. (XVI<sup>e</sup> siècle)  
Noms de ceux de Margnier qui ont fourni le seigle pour l'entretien des soldats de Villefranche.  
(1 doc.)
- 20) s.d. (XVI<sup>e</sup> siècle)  
Liste des particuliers de Margnier, Arlier et Septumian qui n'ont pas payé la taille de 8 écus par focage.  
(1 doc.)
- 21) s.d. (XVI<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> siècle)  
Document concernant les focages de la Rivière.  
(1 doc.)
- 22) s.d. (XVI<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> siècle)  
Liste de ceux qui doivent payer les tailles.  
(1 doc.)
- 23) 1601, 24 mai  
Acte de mise en possession pour Jean Enchasaz contre Laurent Bancod d'une pièce de terre sise aux pertinences de Septumian, lieu-dit Praz du Ronc.  
(1 doc.)
- 24) 1601, 14 septembre  
Chappuys Pierre et Laurent Gaillard promettent de payer à Jean-Paul Castellat et Théodule Bottel la somme de 94 florins et neuf setiers de bon vin rouge.  
(1 doc.)
- 25) 1603, 24 novembre  
Jean-Prosper de Challant accorde à Jean de feu Jean Gaillard, de la Rivière de Fénis, la permission de construire une roue pour moudre le blé, moyennant la somme de dix florins.  
(1 doc.)
- 26) 1605, 1<sup>er</sup> février  
Vincent Bététemps vend à Eusèbe Bététemps, son frère, une pièce de terre et pré sise à Chambave, au village de Margnier, lieu-dit Les Exchelliers.  
(1 doc.)
- 27) 1605, 16 août  
Quittance passée à Marcel Henriod, syndic de la Rivière, pour la levée du sel.  
(1 doc.)
- 28) 1606  
Cottet soit cadastre des terres et possessions existant rière le territoire de la Rivière de Fénis.  
(1 cahier)

29) 1613, 2 mars

Barthélemy Henriod vend à Jean-Pierre de Bertin Galliard, de Chambave, deux pièces de pré sises aux pertinences d'Arlier, lieu-dit Lexpiney, et une pièce de terre et champ sise aux mêmes pertinences, lieu-dit Le Clappey, pièces que le dit Henriod avait vendues avec faculté de rachat à Antoine Duclouz et que les héritiers de ce dernier avaient cédées au susdit Jean-Pierre Galliard lequel, à présent, demande au susdit Henriod de les lui céder aux conditions établies dans le contrat stipulé avec Antoine Duclouz.

(1 doc.)

1613 – 1636

Quittance et mandats du commissaire Carrel aux syndics de la Rivière de Fénis.

(7 docc.)

1615, 22 juillet

Jean de Jean Galliard, de la Rivière de Fénis, passe reconnaissance au seigneur Jean-Prosper de Challant pour un moulin situé à Arlier, lieu-dit La Farettaz.

(1 doc.)

1616, 5 juin

Copie de contrat passé entre le seigneur Jean-Prosper de Challant, baron de Fénis, et les syndics du dit lieu pour établir les limites des bois de Crougillier.

(1 doc.)

s.d. (Après 1617)

Liste des quittances fournies par les syndics de la Rivière.

(1 doc.)

1620, 23 mars

Le notaire André Valléry reçoit de Donat Rivollat, bourgeois de Chambave, la somme de 45 écus et 4 florins pour le rachat d'une pièce de terre en pré sise aux pertinences de Septumian, lieu-dit Le pra des ponteilles.

(1 doc.)

1625, 22 juillet

Rôle des tailles pour les quartiers de Margnier, Valéry, Ayé, Les Saix, Arlier et Septumian, extrait à la requête des syndics de la Rivière.

(1 doc.)

1625, 16 août

Liste de ceux qui doivent encore payer les tailles aux quartiers de Margnier, Ayé, Les Saix, Septumian et Arlier.

(1 doc.)

1625, 1<sup>er</sup> décembre

Quittance passée à Vincent Verthuy et Michel Perrailon, syndics de la Rivière de Fénis, pour le paiement de deux charges de vin de l'envers.

(1 doc.)

1626, 3 mars

Quittance passée par le trésorier du Duché d'Aoste André Savin en faveur des syndics de la Rivière pour le paiement de la taille du donatif de S.A. en raison de 15 écus par focage pour quinze focages.

(1 doc.)



1627, juin

Actes du procès mû par Michel Perrailon, Jean de Jean Gaillard et Vincent Verthuy, syndics de la Rivière de Fénis, contre Jean-Vincent Rivollat, à son nom et de ses frères comme héritiers de leur père.

(1 doc.)

1627, 22 août

A la requête de Michel Perrailon, Jean de Jean Galliard et Vincent Verthuy, syndics de la Rivière, on ajourne Jean-Vincent Rivollat et ses frères à comparaître par devant justice au tribunal de Fénis.

(1 doc.)

1627, 1<sup>er</sup> et 3 octobre

A la requête de Bartholomée, veuve de feu Barthélemy Thosel, de la Rivière de Fénis, on enjoint à Pierre de Maurice Baudin de Châtillon de payer les tailles pour les biens que le susdit Thosel lui avait vendus.

(1 doc.)

1627

Fragment d'un cahier des comptes des syndics de la Rivière, concernant le payement des tailles.

(1 doc.)

1628, 6 février

Le mandier de Cly cite au Tribunal des Connaissances d'Aoste Jean-Vincent Rivollat et Antoine de Grat Rovarey, à la requête des syndics de la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1628, 28 mars

Le vibailli et les commis du Duché d'Aoste invitent les syndics de la baronnie de Fénis à assister au conseil général fixé pour le 6 avril.

(1 doc.)

1628, 27 avril

Mandat aux syndics de la Rivière de Fénis pour le payement d'une taille.

(1 doc.)

1628, 20 juillet

Ordre du Conseil des Commis au sujet des soldats fugitifs de la Compagnie de l'Envers et de ceux qui n'ont pas suivi leur enseigne.

(1 doc.)

1628, 27 juillet

Quittance passée par le trésorier André Savin en faveur des syndics de la Rivière pour le payement des tailles.

(1 doc.)

1628, 25 octobre et 12 novembre

Copie des inhibitions faites par le Conseil des Commis défendant à quiconque de faire sortir du Duché le froment, le seigle, l'orge et l'avoine, ou le pain et la farine, et moins encore d'en vendre aux étrangers, sous peine de confiscation. Exploit des susdites inhibitions.

(1 doc.)

1628 – 1629

Lettres du trésorier André Savin intimant aux syndics de la Rivière d'effectuer le paiement de la taille du donatif de S.A.  
(2 docc.)

1629, 31 mai

Quittance passée par le lieutenant du capitaine Dialley en faveur de Maurice Peraillon, syndic de la Rivière, pour l'entretien du tambour.  
(1 doc.)

1629, 4 juillet

Jean-Emmanuel Dalbard, gouverneur du fort de Bard, déclare avoir reçu de Maurice de Michel Perrailon, syndic de la Rivière, le nombre de soldats requis pour la garde du fort.  
(1 doc.)

1629, 7 juillet

Copie d'ordre du Conseil des Commis enjoignant aux syndics des mandements de la baronnie de Quart de faire prompte recherche des fugitifs Hilaire de Barthélemy Galliard et Nicolas d'André Galliard.  
(1 doc.)

1629, 15 juillet

Le notaire Verthuy et les syndics de la Rivière, Antoine Bonichon et Maurice Peraillon, attestent n'avoir pas trouvé dans leur domicile André de Nicolas Galliard et Hilaire de Barthélemy Galliard nommés pour fugitifs.  
(1 doc.)

1629 – 1630

Quittances passées par le trésorier André Savin en faveur des syndics de la Rivière pour le paiement de la taille du donatif.  
(1 doc.)

1630, mai

Louis Carrel, commissaire député par le Conseil des Commis, ordonne aux syndics de Valtournenche, Antey, Verrayes, Torgnon, St-Denis, Fénis, St-Marcel et Nus de promptement organiser le transport du froment de Châtillon à Aoste.  
(1 doc.)

1630, 13 février

Jean d'André Grosjean et Antoine de Laurent Bonichon, syndics de la Rivière, s'engagent à payer au seigneur François de Challant, capitaine de la compagnie de l'Envers, la somme de 15 écus.  
(1 doc.)

1630, 1<sup>er</sup> juillet

Le baron François de Challant, capitaine de la Compagnie de l'Envers, ordonne aux syndics de la Rivière de Fénis de fournir 22 soldats.  
(1 doc.)

1630, 22 août

Michel de feu Mathieu Bonichon, de la paroisse de Chambave, fait son testament et il institue un legs de 5 écus en faveur de la confrérie du Saint-Rosaire, et un autre legs

consistant en une messe perpétuelle à célébrer le jour de Saint-Georges à la chapelle de Margnier. (Copie du XIXe ou XXe siècle).  
(1 doc.)

1631, janvier

Supplique adressée au juge de Fénis par Antoine de Laurent Bonichon, syndic de la Rivière.  
(1 doc.)

1631, 4 mars

A la requête des syndics de la Rivière, le Conseil des Commis ordonne aux syndics du bourg de Chambave de faire nettoyer et purger les maisons de leur ressort pour les mettre en quarantaine, à cause de la peste.  
(1 doc.)

1631, 6 avril

Jacques du Cortil, lieutenant et juge au mandement de Fénis, ordonne aux syndics de la Rivière de ne laisser passer aucun étranger, sans bonnes attestations authentiques.  
(1 doc.)

1631, 27 juin

Ordre aux syndics de la Rivière de fournir douze hommes armés pour la garde des présides.  
(1 doc.)

1631, 20 septembre

Injonction aux syndics de la commune de la Rivière de Fénis de collecter promptement la taille ordonnée pour le troisième terme du donatif accordé à S.A. pour l'exemption de guerre, et pour les nécessités du pays.  
(1 doc.)

1632, 2 janvier

Antoine-Aymonod Favre du bourg de Châtillon déclare avoir reçu d'Antoine et Laurent Bonichon, syndics de la Rivière de Fénis, la somme de 14 écus petits qui lui était due en vertu d'un acte d'obligation.  
(1 doc.)

1632, 12 janvier

Quittance passé par Jeantet en faveur des syndics de la Rivière pour le paiement d'une taille.  
(1 doc.)

1632 – 1651

Quittances passées par le trésorier Berta en faveur des syndics de la Rivière de Fénis pour le paiement des tailles.  
(30 docc.)

1632 – 1653

Mandats du trésorier Berta aux syndics de la Rivière de Fénis pour le paiement des tailles.  
(23 docc.)

1633, février

Clément Chandiou, capitaine de la Compagnie de l'Envers, ordonne aux officiers, caporaux et soldats de l'escadron de la Rivière de se tenir prêts pour passer leur revue.  
(1 doc.)

1633, 31 mars

Clément Chandiou, capitaine de la Compagnie de l'Envers, intime aux syndics de la Rivière de faire restaurer les armes et les fournir conformément aux ordres reçus et de tenir prêtes les munitions de guerre.  
(1 doc.)

1633, 2 juillet

Copie de quittance passée par le capitaine Dialley aux syndics de la Rivière de Fénis pour le payement des trois hommes qui ont servi dans le préside de ce lieu.  
(1 doc.)

1633, 20 juillet

Vincent de feu Michel Bonichon, de la Rivière de Fénis, vend à Jean de feu Antoine Lovignana, du même lieu, une montagne sise à Fénis, au lieu-dit La Serva, consistant en domiciles, prés, champs, herbages, pâturages et vacolles. (Copie du XVIII<sup>e</sup> siècle).  
(1 doc.)

1635, 23 avril

Contrat de mariage entre Grat de Fary, de St-Denis, et Jeanne de Laurent de Pantaléon d'Enchasaz.  
(1 doc.)

1635, 12 juillet

Le Conseil des Commis ordonne aux communes qui n'ont pas encore pris le sel qui leur a été assigné ou qui ne l'ont pas encore payé de le faire promptement dans trois jours, sous peine de devoir payer cent écus d'or.  
(1 doc.)

1636, 8 janvier

A la requête du baron de Fénis, le Duc Victor-Amédée assigne à comparaître devant la Chambre des Comptes les débiteurs du susdit baron pour la poursuite de la cause intentée contre eux.  
(1 doc.)

1636, 5 avril

Charles-Emmanuel de Challant exempte les syndics de la Rivière de fournir les munitions de guerre, sauf dans le cas de revue générale de la compagnie de l'Envers, vu la pauvreté du pays.  
(1 doc.)

1636, 7 avril

Gaspard Thomassin, sénateur du Souverain Sénat de Savoie et vibailli, ordonne à tous les juges et officiers du Duché d'Aoste de solliciter le payement du sel chez les syndics, conseillers et communiens habitant dans le territoire de leurs respectives juridictions.  
(1 doc.)

1636, 11 et 28 mai

Mandat et copie de mandat du commissaire Carrel aux syndics de la Rivière pour le transport et la conservation des grains.

(2 docc.)

1636, 26 juin

Quittance passée en faveur des syndics de la Rivière pour la consignation du froment.

(1 doc.)

1636, 14 juillet

Copie d'ordre du Conseil des Commis pour le transport d'une certaine quantité de sel d'ivrée à Montjovet.

(1 doc.)

1636, 28, 29 et 27 juillet

Copie d'ordre envoyé par le seigneur Antoine Gal, seigneur de Brissogne et commissaire député par les seigneurs commis d'Aoste, sur la conduite des biens et munitions de la Compagnie de l'Envers.

Copie d'ordre envoyé par le capitaine Chandiou aux soldats enrôlés.

Copie de mandat envoyé par ceux de Saint-Vincent.

Copie d'autre copie d'ordre envoyé par les seigneurs commis à cause d'une taille à payer à ceux de Châtillon et Saint-Vincent pour le logement des soldats.

(1 doc.)

1636, 4 août

Quittance passée en faveur des syndics de la Rivière de Fénis pour la consignation de la quantité de 162 pains.

(1 doc.)

1637, 11 mars

Lettre du capitaine Clément Chandiou aux syndics de la Rivière annonçant la prochaine revue de la compagnie.

(1 doc.)

1637, 22 mai

Copie de mandat du commissaire Carrel portant injonction aux syndics de la Rivière de payer les gages et munitions accordés à la Compagnie de l'Envers.

(1 doc.)

1637, 28 mai

Copie d'ordre du Conseil des Commis aux syndics des communes contribuables à l'étape de Châtillon et Saint-Vincent de payer la contribution de deux écus pour chaque focage pour loger les gens de guerre que S.A.R. fait partir de Savoie en Piémont.

(1 doc.)

1637, 28 juin

Rôle des soldats choisis dans la Compagnie de l'Envers pour la garde la personne de S.A.R. par les très illustre seigneur Alessio de St-Martin, gouverneur du Duché d'Aoste.

(1 doc.)

1637, 6 juillet

Quittance passée en faveur de Laurent Bancod, syndic de la Rivière pour le paiement du rôle des soldats de l'envers pour la garde de S.A.R.

(1 doc.)

1637, 19 septembre

André Henriod, de la Rivière de Fénis, vend à Pierre de feu Laurent Valléry une pièce de pré sise à la Rivière et appelée Le pré des esgaral, pour le prix de dix écus petits.  
(1 doc.)

1638, 11 juin

Clément Chandiou, capitaine de la Compagnie de l'Envers, ordonne aux caporaux et aux soldats de l'escadron de la Rivière de se rendre le 14 du même mois à St-Marcel avec leurs armements afin de passer leur revue.  
(1 doc.)

1638, 31 août

Injonction aux syndics de la Rivière de payer la somme de 1596 écus pour l'exemption de la marche de la compagnie de la Rivière.  
(1 doc.)

1638, 14 octobre

Quittance passée par le commissaire Frontin aux syndics de la Rivière de Fénis.  
(1 doc.)

1638, 29 octobre

Quittance passée par le lieutenant Duclos en faveur des syndics de la Rivière.  
(1 doc.)

1642, 1<sup>er</sup> mars

Obligation passée par Vincent de Laurent Galliard, de la Rivière de Fénis, en faveur de André de Georges Vertuys et Catherine d'Antoine Vertuys, tous deux de la Rivière de Fénis.

1642, 4 avril

Convention établie entre les syndics et les communiens de la Rivière de Fénis et Martin, François et Pierre de Martin Bonjean, de la paroisse d'Ussel, pour la construction d'un nouveau pont à l'endroit de la charrière tendant au village d'Arlier.  
(1 doc.)

1642, 6 avril

A la requête de Eusèbe Bétemps et Bernardin Neyroz, syndics des quartiers de Margnier et Arlier, on convoque les particuliers de la Rivière pour prendre une décision au sujet de la construction du pont et pour nommer les nouveaux syndics.  
(1 doc.)

1642, 29 juillet

Clément Chandiou, capitaine de la Compagnie de l'Envers, ordonne au caporal et aux soldats de la Rivière de Fénis de se présenter avec leurs armes en bon ordre pour passer leur revue.  
(1 doc.)

1642, 31 août

Acte d'opposition faite par les syndics et communiens de la Rivière à l'institution d'un métral.  
(1 doc.)

1643, 29 juin

Vincent de Laurent Galliard, de Fénis, vend avec faculté de rachat à Jacques d'Antoine Nocsan, de la paroisse d'Antey, deux châtaigniers existant dans une pièce de pré appartenant au dit vendeur sise à Arlier, et un autre châtaignier qui se trouve dans une pièce appelée Lo Clouz sise toujours aux pertinences d'Arlier.

(1 doc.)

1643, 1<sup>er</sup> octobre

Clément Chandiou, capitaine de la Compagnie de l'Envers, déclare avoir reçu des syndics de la Rivière pleine satisfaction de la revue des soldats, armes et munitions de guerre de la dite Rivière.

(1 doc.)

1643 – 1644

Mandats du commissaire Frontin aux syndics de la Rivière de Fénis pour le payement des tailles, sous peine d'arrestation.

(4 docc.)

1646, 24 avril

Quittance passée aux syndics de la Rivière de Fénis pour le payement de la somme de 60 écus dont ils étaient débiteurs en vertu d'un acte d'obligation.

1651, 22 août

Le Conseil des Commis ordonne aux communautés de Saint-Marcel, Nus, Fénis, la Rivière et à toutes les communes de la basse Vallée à partir de Châtillon, à l'exception de Gressoney, Ayas et Brusson, de lever du magasin d'Ivrée la quantité du sel qui leur touche, sous peine de cent écus d'or contre chaque syndic et de vingt-cinq écus chaque particulier contrevenant.

(1 doc.)

1651, 30 décembre

Acte d'obligation fait par Jean de Pierre Galliard en faveur de Bernardin de Laurent Neyroz pour le payement de la somme de 28 écus.

(1 doc.)

1654, 2 et 8 mai

Quittances passées par Carlo Cane en faveur des syndics de la Rivière de Fénis pour le payement des tailles.

(2 docc.)

1654 – 1666

Mandats du trésorier Festaz aux syndics de la Rivière de Fénis pour le payement des donatifs et des tailles.

(15 docc.)

1655 – 1674

Quittances passées par le trésorier Festaz en faveur des syndics de la Rivière de Fénis pour le payement des tailles.

(26 docc.)

1657, 22 juillet

Carlo Mutta déclare avoir payé à Barthélemy Lexert, Vincent Promassaz et Laurent Bonichon, syndics de la Rivière de Fénis, la somme de 27 livres et demie pour assignation de bois.

(1 doc.)

1657, août

A la requête de Victor-Amédée Porporato, banquier des sels de la Cité d'Aoste, le Conseil des Commis ordonne aux syndics des paroisses et communautés de Nus, St-Marcel, Fénis et La Rivière d'aller prendre au magasin du sel d'Ivrée la quantité requise et de la fournir au suppliant, sous peine de 50 écus d'or contre chaque communauté et de dix écus contre chaque particulier contrevenant.

(1 doc.)

1658, 20 février

Jacques de François Brunier, de Fénis, cède à Pierre de Jean Brunier, du même lieu, une montagne consistant en champ, pré, vacolle, bois et domiciles, sise à Fénis au lieu-dit La Serva, et en échange le dit Pierre Brunier cède au susdit Jacques Brunier une pièce de terre en pré et feuillerets sise à Fénis, au lieu-dit Les Iles de Miserègne, pièce appelée Le gabiet des Iles. (Copie du XVIIIe siècle)

(1 doc.)

1658, 14 juillet

Jean-Jacques de Pléoz, conservateur de la gabelle du Duché, ordonne aux syndics de Fénis, Saint-Marcel, Nus, Quart et Valpelline d'aller prendre le sel au magasin d'Ivrée.

(1 doc.)

1658, 28 septembre

Mandat aux syndics de la Rivière de Fénis de cottiser promptement une taille à raison de 18 écus pour focage pour le paiement du dernier terme du donatif accordé à S.A.R. en 1655 et pour les intérêts des emprunts faits à l'occasion du suivant donatif.

(1 doc.)

1659, 13 mai

Jean-Baptiste Costa, de Fénis, vend à Antoine de Jean Lovignana, du même lieu, une pièce de terre, herbage et domiciles sise dans la paroisse de Fénis, aux pertinences de La Serva. (Copie du XVIIIe siècle).

(1 doc.)

1665, 4 août

Convention établie entre Antoine-Gaspard-Félix de Challand, baron de Fénis, et le comte Charles Marquettoz Saint-Martin, au sujet de la jouissance des fruits provenant de la dot de madame Catherine Buttillière, mère du dit baron.

(1 doc.)

1674, 8 août

Laurent Perrailon, au nom aussi de ses frères, consigne au greffier Grat Perron avoir acheté faculté de rachat d'André Perrailon une pièce de terre en champ et topies appelée Champ de Laval, sise aux pertinences de Septumian.

(1 doc.)

1675, 18 novembre

Le marquis de Caselle, au nom de la communauté de la Rivière de Fénis, prête serment de fidélité à Madame Marie-Jeanne-Baptiste, duchesse de Savoie, tutrice du duc Victor-Aimé second.

(1 doc. – 1 sceau)

1676 – 1680



Comptes et quittances de Laurent Grosjean, Antoine Verthuy et Antoine Biolley, syndics de la communauté de la Rivière de Fénis.  
(1 liasse de 12 docc.)

1677, 9 décembre

1674 – 1677

Parcelle des paiements et fournitures faites par Laurent Bétemps, Jean Biolley et Antoine Pession au nom de la commune de la Rivière de Fénis, en qualité de syndics.  
Quittances passées en faveur des susdits syndics.  
(1 doc.)

1680

Parcelle de ce que Jean-Vincent Verthuy, Barthélemy Biolley et Maurice Galliard ont dépensé au nom de la commune de la Rivière de Fénis, pendant leur syndicat.  
(1 doc.)

1680 – 1683

Quittances passées par le trésorier du Duché d'Aoste aux syndics de la Rivière de Fénis pour le paiement des tailles.  
(6 docc.)

1683, 13 novembre

Contrat de mariage entre Jean-Martin de Laurent Gaillard et Marguerite de feu Jean-Martin Gontier, tous les deux de la Rivière de Fénis.  
(1 doc.)

1683 – 1688

Injonctions aux syndics et communiens de Fénis pour le paiement du donatif à S.A.R. Victor-Amédée II sous peine de tous dommages et intérêts.  
Le donatif est de dix-huit livres par focage.  
Quittances pour le susdit paiement.  
(14 docc.)

1684

Frayé fait par les syndics de la Rivière de Fénis pour les années 1682-1683-84.  
(1 doc.)

1685, 15 juillet – 1686, 26 janvier

Actes du procès entre Marie, veuve de feu Laurent Henriod, et les frères Maurice et Pierre Gaillard pour le ban sur une pièce de terre en pré sise aux pertinences des Excert, appelée La Leschy des Excert.  
(1 livret)

1687, 1<sup>er</sup> août

Testament ordonné par Jean-Claude d'Antoine de Laurent Verthuy, de Margnier, contenant un legs de 10 florins pour l'entretien de la chapelle de Sainte-Marguerite à Margnier.  
(1 doc.)

1689, 27 mai

Partage des biens entre les frères Laurent et Jean-Antoine, fils et héritiers de feu Antoine Valléry, de la Rivière de Fénis.  
(1 doc.)

1693, 16 mai

Antoine, fils de Jean Brunier de Fénis, donne à location à Vincent fils d'André Perrailon un grangeage situé aux pertinences de la montagne de La Serva. (Copie du XVIII<sup>e</sup> siècle).

(1 doc.)

1694, 29 janvier

Quittance: le trésorier du Duché déclare avoir reçu des syndics de la Rivière de Fénis la somme de 450 livres pour la taille.

(1 doc.)

1694, 10 février

Les syndics de Margnier, Septumian et Arlier consignent au commis du trésorier général du Duché d'Aoste la somme de quatre cent cinquante livres de vingt sols pour la taille.

(1 doc.)

1694, 3 mai

Echange fait entre Laurent d'Antoine Gaillard et Jean d'André Grosjean d'une pièce de terre et d'un pailler.

(1 doc. incomplet)

1694 – 1695

Le trésorier du Duché d'Aoste déclare avoir reçu des syndics de la Rivière de Fénis la somme de la taille pour les années 1693 et 1694.

(2 docc.)

1694 – 1696

Actes du procès entre Jean-Vincent Lavoyer et les frères André, Jean et François Henriod.

(1 liasse de plusieurs docc.)

1695, 10 novembre

Obligé fait à André par Jean-André Layou, syndic d'Arlier.

(1 doc.)

1696, décembre

Acte de remontrance fait par Antoine de Jean Brunier, Maurice et Jean frères et fils de Michel Bonichon pour la possession et jouissance d'une pièce de pasquier, pâturage, vacolle, bois et domiciles sise au lieu de Tollomont, lieu-dit La Morgneta.

(1 doc.)

1697 – 1698

1698 – 1701

Parcelles du frayé des syndics de Margnier, Septumian et Arlier,. Liste des fournitures faites par le syndic de Septumian au cours des années 1697 – 1698.

Quittances passées par le trésorier Millet aux syndics de la Rivière pour le paiement des tailles.

(1 liasse de 7 docc.)

s.d. (XVII<sup>e</sup> siècle)

Acte du procès surgi entre les syndics de la Rivière et Marguerite, veuve de Mathieu Tossel, et les hoirs de Barthélemy Tossel.

(1 doc.)

s.d. (XVIIe siècle?)

Injonction aux communiens de la Rivière de Fénis de procéder à l'élection de nouveaux syndics.

Injonction à Pierre Biolley, Laurent Bancod et Laurent Bonichon, actuels syndics de la Rivière, de se présenter au château de Fénis pour terminer le différend surgi avec Jean de Pierre Galliard et son neveu.

(1 doc.)

s.d. (XVIIe siècle)

A la requête de Denis d'Orsières, Antoine Grosjean et Antoine Galliard, ex-syndics de la Rivière, on convoque leurs successeurs Pierre Valéry, Barthélemy Dagnes et Laurent Biolley ainsi que les conseillers du dit lieu pour recevoir les comptes du syndicat.

(1 doc.)

s.d. (XVIIe siècle)

Rôle des soldats de la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

s.d. (XVIIe siècle)

Mémoire sur les armes que les syndics de la Rivière ont fourni aux soldats pour la garde de Bard.

(1 doc.)

s.d. (XVIIe siècle)

Remède prescrit par le médecin P.-A. Plana.

(1 doc.)

s.d. (XVIIe siècle)

A la requête des syndics de la Rivière, Laurent de Michel Perrailon, André Grosjean et Jean Lavoyer, on ordonne à certains particuliers du même lieu de payer le sel qu'ils ont reçu.

(1 doc.)

Deuxième moitié du XVIIe siècle et début du XVIIIe

Cottet des communiens de la Rivière de Fénis avec l'indication des charges et décharges. (Reliure en parchemin)

(1 livre)

**Fonds Jans**

Rivière de Fénis  
Carton III – (1700-1749)

1700, 4 mars

Clause légataire extraite du testament de Jean-Louis Vallery, de la Rivière de Fénis, à l'instance de Marie, veuve de Laurent Bancod, du même lieu, en qualité de mère et tutrice de Jean-Laurent leur fils.

(1 doc.)

1701 – 1702

Extrait du livre des égances, de la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1702, 31 mars

Obligation passée par Jean-Pierre de Laurent Orsières, de la Rivière de Fénis, en faveur de François d'André Gabignon, pour la somme de 33 livres.

(1 doc.)

1702, 4 avril

Jean-Pierre Vertuyx, chirurgien de Pontey, cède à Joseph Ducretton, citoyen d'Aoste, une créance de 760 livres exigibles de Jean, Jean-Pierre et Michel, fils de Laurent d'Orsières, de la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1703, 8 mai

Jean-Martin de feu Laurent Gaillard, de la Rivière de Fénis, confesse devoir payer à Jean Henriod, de la dite Rivière, la somme de 181 livres et demie, pour vente de domiciles.

(1 doc.)

1705, 4 juin

Livre de reconnaissances des habitants de la Rivière en faveur d'Antoine-Gaspard-Félix de Challant, baron de Fénis

(1 doc.)

1705 – 1709

Quittances passées à Jean-Pierre Orsières par Joseph Du Cretton.

(1 doc.)

1706, 9 juin

Copie de reconnaissance faite par Antoine Brunier pour la grange de la Serva.

(1 doc.)

1707, 19 mars

Copie du contrat de vente passé par Marguerite veuve de J.-Martin Gaillard, de la Rivière de Fénis, au profit d'Antoine Aymonod de Torgnon.

(1 doc.)

1709, 23 novembre

Testament ordonné par Jean-Pierre de feu Laurent de Jacques d'Orsière, de la Rivière de Fénis, contenant divers legs en faveur des confréries du dit lieu et de la chapelle de Margnier.

(1 doc.)

1709 – 1710

Actes du procès surgi entre les syndics et conseillers du quartier d'Arlier et les communiens du quartier de Margnier, à propos de l'élection de Laurent Promassaz.

(1 cahier)

1710, 3 mai

Obligation passée par Jean de Laurent Orsières, de la Rivière de Fénis, en faveur de Jean de Pierre Gros et Marie, veuve de Gaspard Motardin (?), tous deux de Saint-Vincent, pour la somme de 110 livres.

(1 doc.)

1710, 5 mai

Quittance passée par le fermier Chandiou en faveur de Jean de Laurent Orsières, de la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1710, 28 juillet

Laurent Promassa et Michel Grosjean, syndics du ressort d'Arlier, s'adressent au Conseil des Commis pour qu'il ordonne aux consorts de Margnier d'observer les privilèges accordés dans les patentes du 24 mai 1694.

(1 doc.)

1711, 28 janvier

Jean-André Grosjean s'adresse au juge de la baronnie de Fénis pour qu'on lui paye sa mule.

(1 doc.)

1711, 29 avril

Quittance passée par Marie, fille de Pierre Forestier et veuve de Jean-Pierre de Laurent Orsières, de la Rivière de Fénis, en faveur de Jean et Michel de Laurent Orsières, ses beaux-frères.

(1 doc.)

1712, 22 novembre

Obligation passée par Jean de Laurent Orsières, de la Rivière de Fénis, en faveur de noble Joseph Ducreton, citoyen d'Aoste, pour la somme de 121 livres.

(1 doc.)

1712

Liste des cens dus au château de Fénis par Jean de Laurent Henriod et Marie sa mère.

(1 doc.)

1713, 28 mai

Copie de ban à la requête de Antoine Brunier et de Maurice Bonichon, de la paroisse de Fénis, sur une pièce de pré, pâturage, vacolle et bois sise à Tollomont, lieu-dit La Morgniettaz.

(1 doc.)

1713, 28 mai

Copie de sentence sur prononciation de ban pour Antoine Brunier de Fénis.  
(1 doc.)

1714, 2 octobre

Etienne de Laurent Lavoyer vend, avec faculté de rachat perpétuel, à Jean-Vincent Lavoyer, de la Rivière de Fénis, une pièce de terre en pré sise aux pertinences de Verthuy, appelée Le pré du buil, pour le prix de 13 livres.

(1 doc.)

1715, 2 juillet

Arrangement fait entre Jean et Jean-Martin Gaillard et Jean-André Henriod de la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1715, 29 août

Copie de reconnaissance faite à Paul-Emmanuel de Challant, baron de Châtillon, seigneur d'Ussel et de Saint-Marcel, par André et Michel Fontillon.

(1 doc.)

1716, 13 mai

Copie de ratification de vente faite par Anne et André Cognen en faveur d'Antoine Brunier, tous de Fénis.

(1 doc.)

1716, 31 octobre

Copie d'acte de vente faite par Jean-Michel Verthuy et Jean-Laurent Peraillon en faveur de François Laurent Bonichon, de la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1717, 17 février

François de Laurent Bonichon, de la Rivière de Fénis, vend à Jean-Claude Vertuy, notaire de Chambave, une pièce de terre en pré sise à la Bourgeoisie de Chambave, appelée Pré de Lisalz, avec sa pose d'eau, pour le prix de 162 livres et demie.

(1 doc.)

1717, 6 novembre

Parcelle des dépenses adjudgées à Jean de Laurent Henriod de la Rivière de Fénis contre le châtelain Gaspard Ducrue.

(1 doc.)

1717

Verbal de reddition des comptes des syndics d'Arlier, Laurent Bancod, Laurent Valléry, Georges Gaillard, Maurice Neyroz.

(5 docc.)

1726, 23 mai

Jacquemod Grosjean vend à rachat perpétuel une pièce de terre en pré située sur le territoire de la Rivière de Fénis aux pertinences du Saix, au profit de Jean-François de Vincent Perrailon.

(1 doc.)

1727, 15 septembre

Jean-Vincent de feu Jean d'Antoine Verthuy, de la Rivière de Fénis, fait son testament, et il institue des legs en faveur de l'église de Chambave et de la chapelle de Margnier.  
(1 doc.)

1729, 13 mai

Enquête faite par Jean-Baptiste Figerod, juge de la baronnie de Cly, contre la requête de Jean-Laurent Henriod, de la Rivière.  
(1 doc.)

1729, 22 novembre

Contrat de mariage entre Pierre Valléry et Marie-Marcelline Biolley, de la Rivière de Fénis.  
(1 doc.)

1730, 13 novembre

La communauté de Fénis nomme deux procureurs pour prêter serment devant le roi, à l'occasion de son avènement à la couronne.  
(1 doc.)

1731, 11 mai

Jean-Laurent Perrailon vend une étable sise à la montagne de Thuy dans la Rivière de Fénis à Jean-Martin Gaillard.  
(1 doc.)

1731, 13 août

Déclaration du secrétaire du Duché d'Aoste, Jean-Baptiste de Tillier au sujet de l'Indult Royal du 28 mars 1731.  
(1 doc.)

1732, 14 février

Quittance: Jean-François Regis déclare avoir reçu une somme d'argent de Jean-Henriod, de la Rivière de Fénis.  
(1 doc.)

1732, 7 mai

A la requête de François Perrailon, syndic du quartier de Septumian, le juge de Fénis défend la coupe des plantes pour en tirer du charbon dans les bois appartenant à la communauté de la Rivière de Fénis.  
(2 docc.)

1732, 19 août

Jean-Laurent Perrailon, syndic de la Rivière, demande au juge de la baronnie de Fénis une copie fidèle d'un contrat d'inféodation et de permission concédé par Jean-Prosper de Challand à la Rivière de Fénis.  
(1 doc.)

1732, 30 août

Acte et décret au sujet de la possession des bois noirs et bocages de la commune de Fénis aux pertinences de La Morgnetta et Truma.  
(1 doc.)

1732

Inventaire des pièces produites et remises au greffe par Grat Brunier contre les hommes de la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1732 – 1737

Procès entre Laurent Bancod de la Rivière de Fénis et Grat Brunier pour coupe et extraction de bois.

(1 volume et 1 doc.)

1733, 20 mars

Attestation de propriété de pâturages et de bois faite par Jean-Michel Perron de Valtornenche et François-Joseph Billiet de Pontey.

(2 docc.)

1733, 20 mars

Témoignage d'Antoine Nossen de Valtornenche au sujet de la propriété de bois par les habitants de la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1733, 27 avril

Les syndics de la Rivière de Fénis déclarent que la communauté a le droit de se servir des bois noirs pour son usage particulier et présentent au juge de la baronnie de Fénis leurs requisions, remontrances et protestations.

(3 docc.)

1734, 20 avril

Jean-Laurent Perrailon, Jean-Laurent Bétemps et Louis-Laurent Boonichon, syndics de la Rivière de Fénis, au nom aussi des habitants du dit lieu, demandent au comte Saluzzo di Paesanaz, baron de Fénis, qu'il fasse cesser les abus commis par les communiens de la paroisse de Fénis et par d'autres particuliers au sujet des bois noirs existant sur le territoire de la Rivière, qui ont été toujours réservés aux nécessités des églises de Fénis et de Chambave, du château de Fénis, du Pont de Chambave et des habitants de la Rivière, en conformité du règlement contenu dans la transaction passée entre Aymon de Challant et ses sujets de la Rivière le 23 novembre 1480.

Le comte Paesanaz ordonne qu'il soit défendu de couper les plantes dans les susdits bois.

(1 doc.)

1734, 7 juin

Comptes de Laurent Bétemps, syndic d'Arlier.

(1 doc.)

1734,

Reddition de comptes du syndic Laurent Neyroz de son administration du quartier d'Arlier.

(1 doc.)

1734 – 1735

Procès pour les bois de la Rivière de Fénis.

(1 livret)

1734 – 1736

Actes du procès entre les habitants de la Rivière de Fénis et le fermier de la baronnie de Fénis, Maurice Borroz.

(2 docc.)



1734 – 1739

Actes du procès entre les habitants de la Rivière de Fénis et le fermier Maurice Borroz de la baronnie de Fénis.

(3 docc.)

1735, 10 février – 20 septembre

Verbal de résolution fait par les habitants de la Rivière de Fénis au sujet des bois et pasquiers communs.

(2 docc.)

1735, 21 juin

Verbal de déclaration fait par les consorts du quartier de Margnier, Rivière de Fénis, au sujet du partage des bois.

(1 doc.)

1736, 21 août

Copie de manifeste du Conseil des Commis relatif à l'extraction de la poix et de la térébenthine.

(1 doc.)

1737, 9 février

Quittance signée par Michel-Joseph Derriard, trésorier du Duché d'Aoste, passée à Laurent de Bernardin Neyroz, syndic d'Arliez, pour le payement des tailles.

(1 doc.)

1738, 4 juin

Reddition de comptes de Jean-André Lavoyer, syndic de la Rivière de Fénis, pour les années 1736-37.

(1 doc.)

1738, 21 août

Acte de la cause entre François Empereur et le comte Paysanaz, baron de Fénis.

(1 doc.)

1739, 13 décembre

1743, septembre

Actes du procès surgi au sujet de la vente d'une flotte de bois existant sur les hauteurs de la Rivière de Fénis, au lieu appelé Truma.

(1 livre)

1740, juin-septembre

Deux procurations pour Jean-André Henriod et Antoine Perrailon de la Rivière de Fénis, par les hommes de la Rivière.

(2 docc.)

1740, 22 août

Jean-Antoine Gaillard vend à Jean-Martin Gaillard une pièce de terre en pré et en arbres située à Gestallanaz, Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1741, mars-mai

André Henriod et Jean-Antoine Perrailon, procureurs de la Rivière, exposent à Charles Pavie, vibailli, la requête de faire une enquête à la Rivière de Fénis.

Enquête conduite par Marc-Antoine Ducrue, juge de la baronnie de Fénis, contre Jean-Michel Piccot et Jean-Grat Vigon, procureurs des comuniers de la paroisse de Fénis, au sujet des limites du bois de la Truma.

(1 livret)

1741, 11 avril

Les procureurs de la Rivière de Fénis requèrent de préfixer le jour et l'heure pour la continuation d'une preuve par témoins.

(1 doc.)

1741, 16 août

Quittance passée à Jean-André Henriod pour le paiement de la visite effectuée au bois de la Truma.

(1 doc.)

1741 – 1742

Copie d'enquête conduite par Marc-Antoine Ducrue, juge de la baronnie de Fénis, à l'instance de Jean-Michel Piccot et Jean-Grat Vigon, procureurs de la communauté de Fénis, contre Jean-André Henriod et Jean-Antoine Perrailon, procureurs de la Rivière de Fénis, pour la question surgie au sujet des confins du bois de la Truma.

(1 doc.)

1742, 20 octobre

Echange faite entre Jean-Martin Gaillard et Jean-Pierre de feu André Gaillard, tous deux de La Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1744, 28 avril

Etienne de feu Laurent Lavoyer, de la Rivière de Fénis, vend à Antoine de feu Jean Verthuy, du même lieu, une étable sise au village de Margnier, et une pièce de terre en champ au village de Verthuy, appelée Le Gerbiaz, pour le prix de 20 livres.

(1 doc.)

1744, 9 et 18 août

Sentence du procès entre Jean-Michel Piccot et Jean-Grat Vigon, procureurs de la paroisse de Fénis, d'une part, et Jean-Pierre Gaillard, Jean-André Henriod et François Perrailon, procureurs des habitants de la Rivière de Fénis, d'autre part.

(1 doc.)

1744 – 1746

A la requête des procureurs des quartiers de Septumian et d'Arlier, on ajourne le syndic et les conseillers du quartier de Margnier à comparaître devant le juge de Fénis pour faire la parcelle des dépens soutenus dans le procès agité entre les dits quartiers d'Arlier et de Septumian contre la paroisse de Fénis au sujet du bois de la Truma.

(1 doc.)

1746, 15 juin

Procuration faite pour Jean-André Henriod et Jean-Antoine Perrailon par les particuliers et comuniers des ressorts d'Arlier et Septumian.

(1 doc.)

1746, 2 août

Jean-André Henriod et Jean-Antoine Perrailon, en qualité de procureurs des quartiers de la Rivière de Fénis, veulent être remboursés des frais et journées qu'ils ont vaqués pour le soutient du frais du bois de la Truma.

(2 docc.)

1747, août-septembre

Actes concernant la cause surgie entre Jean-André Henriod et Jean-Antoine Perrailon, en qualité de procureurs quartiers d'Arlier et Septumian, et Laurent de Pierre Verthuy, syndic de Margnier, au sujet du payement des frais d'un procès.

(1 doc.)

1747, 29 décembre

Vente à rachat perpétuel faite par Jean-Martin Jordaney en faveur de Jean-Martin Gaillard de la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1749, 1<sup>er</sup> juin

Copie de verbal d'assemblées et délibérations des habitants de la paroisse de Chambave, Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1749, 2 juillet

Convention établie entre les syndics, conseillers et communiens de la Rivière de Fénis pour réunir les villages de Margnier, Arlier et Septumian en une seule communauté, sous un même syndic.

(1 doc.)

1749, 26 septembre

Déclaration des procureurs de la Rivière de Fénis au sujet de cinq particuliers de quartier de Margnier.

(1 doc.)

s.d. (Première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle)

Un témoin du procès du bois de la Truma présente ses comptes.

(1 doc.)

**FONDS JANS**

Rivière de Fénis  
Carton IV – (1751-1775)

1751, 13 novembre

Echange de biens entre Antoine de feu Jean Verthuy et Jean-Michel de feu Octave-Gaspard Valéry et ses frères, trous de la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1752, 10 mai

Ratification de cession faite par Jean-Laurent de Jean-Baptiste Biolley à Laurent de Jean-Martin Gaillard d'une pièce de terre sise à Arlier, Rivière de Fénis, au lieu-dit Ripaillie.

(1 doc.)

1753, 29 mars

Liste de l'exigé et du frayé par Jean-Vincent Perrailon, pendant le temps de son syndicat.

(1 doc.)

1755, 20 mars

Vente à rachat perpétuel passée en faveur de Jean-Pierre Orsières par Antoine Bétemps, de la Rivière de Fénis, d'une pièce de terre en pré sise à Margnier, lieu-dit La Noyerettaz.

(1 doc.)

1755, mai-novembre

A l'instance de Jean-André Borroz, fermier de Fénis, l'on défend aux communiens de la Rivière de couper les plantes pour en extraire la térébenthine, soit dans les bois communs, soit dans les bois particuliers, sauf ceux indiqués par le dit Borroz.

Opposition faite par Jean-Vincent Lavoyer, syndic de la Rivière de Fénis, à la susdite intimation.

(1 doc.)

1755, 1<sup>er</sup> juin et s.d.

1) Les deux tiers et plus des habitants de la Rivière de Fénis nomment pour leur procureur Jean-Gaspard Gaillard pour une cause que André Borroz, fermier de Fénis, a fait surgir au sujet des bois de la dite Rivière.

2) Sentence prononcée au sujet du ban fait par le susdit Borroz.

(2 documents dont 1 incomplet)

1755, 21 juin

Jean-Baptiste De la Pierre déclare que son père Victor-Amé prit en fermage, en 1709, la grange du château de Fénis, mais n'a jamais fait trouver les sapins pour en extraire la térébenthine.

(1 doc.)

1755, 16 août

Constitution de champiers et garde-bois faite en faveur de Jean-Barthélemy Bétemps et Michel Bonichon, de la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1755, 24 août

Jean-Gaspard Gaillard, procureur des villages de Margnier et Arlier, nomme Michel Bonichon et Jean-Barthélemy Bétemps, champiers et conservateurs des bois communs et plantes de la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1755, 27 août

Michel Bonichon et Jean-Barthélemy Bétemps, de la Rivière de Fénis, en qualité de champiers et garde-bois se présentent par devant le juge de la baronnie de Fénis pour prêter serment et faire leurs promesses de soumission.

(1 doc.)

1756, 1<sup>er</sup> juin

Acte de remontrance par Jean-Gaspard Gaillard contre les syndics du ressort de Septumian, pour l'extraction de la térébenthine.

(1 doc.)

1756, 18 juin

Etienne de feu Laurent Lavoyer, de la Rivière de Fénis, vend à Antoine de feu Jean Verthuy, du même lieu, un arbre de châtaignier existant sur une pièce de terre sise à Margnier et appartenant à Pierre de feu Charles Lavoyer, pour le prix de 14 livres.

(1 doc.)

1757, 24 mai – 1759, 18 janvier

Actes concernant la cause surgie entre Barthélemy Bétemps, de la Rivière de Fénis, et Louis Bétemps, bourgeois de Chambave.

(1 doc.)

1757, 10 juillet

Procuration faite par les syndics, conseillers et communiers de la Rivière de Fénis à Jean-Gaspard Gaillard, du dit lieu.

(1 doc.)

1759, 24 janvier

Quittance passée par le trésorier du duché d'Aoste Jean-Pierre Defey à l'exacteur de la Rivière pour le payement de la taille.

(1 doc.)

1759, 12 février

Les syndics de la Rivière prêtent serment qu'ils ont autorisé Jacques-Antoine Barbier d'exploiter les bois de mélèzes pour en extraire la térébenthine.

(1 doc.)

1759, 14 avril

Vente faite par Jean-Melchior Bétemps, en faveur de Jean-Pierre Verthuy de la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1760, 12 juin

Antoine Riganel vend à Jean-Pierre Verthuy des pièces de terre sise à la Rivière de Fénis et d'autres biens sis à Pontey.

(1 doc.)

1762, 7 octobre

André et Jean-Pierre Gaillard, Jean-Laurent Valléry et Etienne Perrailon sont élus syndics des ressorts d'Arlier, Margnier et Septumian.  
Vérification des comptes des ex-syndics Jean-Gaspard Gaillard, Jean-Michel Régis et Jean-Laurent Valléry.  
(1 doc.)

1762, 10 octobre  
Pièces justificatives des comptes des syndics de Septumian, en la Rivière de Fénis.  
(1 doc.)

1762, 22 décembre  
Règlement de santé et de police pour le Duché d'Aoste.  
(1 doc. imprimé)

1762, 22 décembre  
Règlement concernant la formation et les fonctions des Conseils de chaque communauté et leurs rapports avec le Conseil général et le Conseil des Commis.  
(1 doc. imprimé)

1762, 22 décembre  
Edit concernant le commerce du tabac dans le Duché d'Aoste. (Incomplet)  
(1 doc. imprimé)

1763, juillet-novembre  
Verbal du nombre des journées que les communautés de Nus, Fénis et La Rivière de Fénis doivent fournir pour l'entretien du chemin royal de Nus à Villefranche.  
Liste de ceux qui y ont concouru.  
(3 docc.)

1763, 4 août  
Le juge Cossard ordonne au syndic d'Arlier, Jean-Baptiste Grosjean, de recevoir Pierre Granery et Eusèbe Col pour satisfaire aux corvées imposées pour la réfection du chemin royal.  
(1 doc.)

1763, 7 septembre  
Quittance passée par le notaire Jean Alby à Jean-Michel de Michel Piccot Ramein pour le paiement de ses services et ses vacations en faveur de la communauté de la Rivière.  
(1 doc.)

1763, 12 septembre  
Bilan des impositions de la communauté de la Rivière de Fénis.  
(1 doc.)

1763 – 1764  
Corvées pour la construction du chemin royal.  
(1 doc.)

1763 – 1766  
Quittances passées aux syndics de la Rivière.  
(10 docc.)

1764, 27 janvier

Quittance passée par le secrétaire Regis au syndic de la Rivière Jean-Baptiste Grosjean pour le paiement de son salaire et de ses vacations.

(1 doc.)

1764, mai

Requête pour la coupe de plantes de sapins et de mélèzes en la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1764, 20 juin

Rôle d'imposition de la communauté de la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1764, 5 août

Cottet des tailles royales de la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1764, 27 août

Tous les rénitents des corvées de la communauté de la Rivière de Fénis sont assignés à contribuer au chemin royal de La Plantaz de Nus.

(1 doc.)

1764, 6 septembre et 22 décembre

Injonctions du trésorier du Duché d'Aoste aux syndics de la Rivière pour le paiement des tailles.

(2 docc.)

1764

A l'instance de Pierre Gyppez, exacteur des tailles royales, le juge de Fénis assigne à comparaître devant lui tous les communiens de la Rivière qui doivent encore payer les susdites tailles.

(1 doc.)

1764 – 1765

Quittances.

(6 docc.)

1765, 8 février

Prescriptions de S.M. pour les droits de succession.

(1 doc.)

1765, 25 mars

Quittance passée à Jean-Pierre Gaillard de la Rivière.

(1 doc.)

1765, 4 juin

Requête de la part de la Rivière de Fénis pour coupe de bois.

(1 doc.)

1765, 18 juin

Bilan d'imposition de la communauté de la Rivière de Fénis pour la taille dès le premier juin 1765 jusqu'au dernier mai 1766.

(1 doc.)

1765, 15 septembre

Cottet des tailles royales de la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1765, 18 septembre

Quittance passée par l'entrepreneur Pierre Graneri à Pierre Gaillard, syndic de la Rivière.

(1 doc.)

1765

Liste de l'exigé et du frayé par Pierre Gaillard, syndic de la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1766, 28 et 29 avril

Jean-Louis Bétemps syndic de la Rivière et son conseiller, Jean-Gaspard Gaillard s'opposent au syndic de St-Denis qui demande quarante hommes par jour pour la construction du chemin royal.

Document appuyant ce refus.

(2 docc.)

1766, 18 août

Bilan d'imposition de la communauté de la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1766 – 1769

Quittances.

(14 docc.)

1767, 19 juillet

Cottet des tailles royales de la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1767, 4 août

Patentes de S.M. par lesquelles on ordonne de procéder à la mesure et estimation individuelle de chaque fonds dans le Duché d'Aoste.

(1 doc. imprimé)

1767, août-septembre

Ordonnance et édits du Roi contre les déserteurs.

(3 docc. imprimés)

1767

Liste du frayé et de l'exigé de Jean-Vincent Peraillon, syndic de la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1767 – 1768

Bilan d'imposition de taille de la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1768, 2 mai

Contrat de mariage entre Jean-Baptiste de feu Jean-Pierre Orsières et Marie-Catherine de feu Jean-Pierre Verthuy, tous deux de la Rivière de Fénis.



(1 doc.)

1768, 3 juillet

Par ordre du Conseil de la communauté de la Rivière l'on défend de mener paître les troupeaux de brebis dans la plaine de la dite Rivière, depuis la St-Bernard jusqu'à la St-Michel, sous peine de confiscation.

(1 doc.)

1768, 16 juillet

Cottet des tailles de la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1768, 6 août

Injonction aux syndics et communiens de la Rivière de Fénis de payer la somme de 480 livres pour la taille de la foire de mai 1768.

(1 doc.)

1768, 2 octobre

Cries générales de la Rivière de Fénis pour la coupe de bois.

(1 doc.)

1768, 30 novembre

Partage des biens entre Jean-Laurent de feu Jean-Pierre Orsières et ses frères Jean-Pierre et Jean-Baptiste, de Margnier.

(1 doc.)

1769, 13 mai

Avis pour mettre fin à la contestation surgie au sujet des limites des territoires de la communauté de la Rivière et de Fénis.

(1 doc.)

1769, 30 août

Rôle d'imposition de la communauté de la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1769, 21 décembre

Jean-Michel Bancod et Jean-Baptiste Orsière font échange de certains biens sis à la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1769, 28 décembre

Verbal des comptes de l'exacteur Jean-Michel Lavoyer et du syndic Jean-Michel Régis pour les tailles de la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1769

Liste du frayé et de l'exigé par Jean-Gaspard Gaillard pendant le temps de son syndicat.

(1 doc.)

1769

Liste de l'exigé et du frayé de Jean-Michel Régis, pendant son syndicat.

(1 doc.)

1769 – 1770

Requête des habitants de la Rivière de Fénis pour la coupe de plantes.  
(3 docc.)

1770, 5 mars

Jean-Baptiste Orsière et Jean Orsière de la Rivière de Fénis échangent une pièce de terre sise à Pontey pour une autre pièce de terre également sise à Pontey.  
(1 doc.)

1770, 17 avril

Jacques de feu Gabriel Oursi, de la Rivière de Fénis, vend à Jean-Laurent de feu Laurent Promassaz, du même lieu, une pièce de terre en pré sise à Ayé, lieu-dit Pré-neuf, pour le prix de 18 livres.  
(1 doc.)

1770, mai-novembre

Manifestes du Sénat de Savoie.  
(2 docc. imprimés)

1770, 15 juillet

Verbal d'enchère de l'exaction des tailles royales pour la Rivière de Fénis.  
(1 doc.)

1770, 27 novembre

Manifeste de la Chambre des Comptes fixant les droits d'Insinuation des Notaires pour les actes qu'ils reçoivent et les expéditions qu'ils font.  
(1 doc.)

1770, 2 décembre

Ordonnance du Conseil des Commis pour préserver le Duché de certaines épidémies.  
(1 doc.)

1770, 29 décembre

Verbal de reddition des comptes des syndics de la Rivière de Fénis.  
(1 doc.)

1770

Rôle d'imposition de la communauté de la Rivière de Fénis.  
(1 doc.)

1770 (?)

Avis en droit en faveur de la communauté de la Rivière de Fénis pour la possession des bois situés sur son territoire.  
(1 doc. incomplet)

1770 – 1771

Quittances.  
(9 docc.)

1771, 11 février

Contrat de mariage entre Jean-Laurent de feu Jean-François Regis et Marie Lavoyer, tous deux natifs et demeurant à la Rivière de Fénis.  
(1 doc.)

1771, 16 février

Obligé fait par honnête Jean-Pierre Lavoyer et discret Jean-Pierre Bancod.  
(1 doc.)

1771, mars-août

Ordonnances et décrets du Roi et du Sénat de Savoie.  
(4 docc. imprimés)

1771, mai-décembre

Quittances passées aux syndics de la Rivière de Fénis.  
(8 docc.)

1771, juin-juillet

Bilan d'imposition de la communauté de la Rivière de Fénis pour la taille dès le 1<sup>er</sup> juin 1771 jusqu'au dernier mai 1772.  
(1 doc.)

1771, 21 juillet

Lettres patentes relatives à la vérification des biens prétendus exempts dans le Duché d'Aoste.  
(1 doc.)

1771, 16 septembre

Le Conseil des Commis du Duché d'Aoste marque la date pour les vendanges.  
(1 doc.)

1771, septembre-octobre

A la requête de Laurent de feu François Bonichon, syndic de la Rivière de Fénis, on autorise la coupe de mille plantes dans les bois communs de la communauté.  
(1 doc.)

1771, 22 décembre

Ajournement de l'assemblée du conseil de la communauté de la Rivière, pour la vérification des comptes syndicaux.  
(1 doc.)

1771, 23 décembre

Verbal de reddition des comptes du syndic de la Rivière de Fénis.  
(1 doc.)

1771

Prospectus pour l'indication des fiefs, rentes, servis, et laouds dus à M. le comte de N.N. rière la paroisse de Quart.  
(1 doc. imprimé)

1772, 5 mai

Requête pour la coupe de plantes dans la Rivière de Fénis.  
(1 doc.)

1772, 19 mai

Jean Orsières échange des biens avec Jean-Baptiste Orsières, son frère, à la Rivière de Fénis.  
(1 doc.)

1772, 26 septembre

Délai de six mois donné par les délégués de S.M. pour la vérification des biens privilégiés du Duché d'Aoste.

(1 doc.)

1772

Le syndic Laurent Bonichon présente l'exigé pour l'année 1771.

(1 doc.)

1772 – 1777

Quittances.

(46 docc.)

1772 – 1779

Ordonnances et décrets du Roi, de la Chambre des Comptes et du Sénat de Savoie.

(13 docc. imprimés)

1773, 9 janvier

Reddition des comptes du syndic Laurent Bonichon et de l'exacteur Marcel Henriod.

(1 doc.)

1773, 15 février

Rente constituée par Jean-Pierre Orsières et Jean-Baptiste son frère en faveur de Maurice Cerise de Fénis.

(1 doc.)

1773, 13 avril

Rente constituée passée par Jean-Baptiste de feu Jean-Pierre Orsières et Jean-Pierre de feu Pierre Gaillard, de la Rivière de Fénis, en faveur du notaire Georges de Jean-Nicolas Contoz, de Saint-Denis.

(1 doc.)

1773, 19 avril

Jean-Laurent de feu Jean-Laurent Verthuy, de la Rivière de Fénis, vend à Jean-Baptiste de feu Jean-Pierre Orsières, du même lieu, une pièce de terre en vigne sise à Margnier, pour le prix de 16 livres.

(1 doc.)

1773, 19 avril

Jean-Jacques de feu Jean-François Verthuy, de la Rivière de Fénis, vend à Jean-Baptiste de feu Pierre Orsières et à Jean-Laurent de feu Jean-Laurent Verthuy, de la Rivière, une pièce de terre en champ et vacolle, appelée Le Bras, pour le prix de 40 livres.

(1 doc.)

1773, 27 septembre

Le Conseil des Commis du Duché d'Aoste marque la date pour les vendanges.

(1 doc.)

1773, 30 octobre

Ordre du Conseil des Commis du Duché d'Aoste afin qu'on fasse la consigne des blés.

(1 doc.)

1773, 11 décembre

Reddition des comptes du syndic Jean-Baptiste Biolley, de la Rivière de Fénis et de l'exacteur Jean-André Gaillard.

(1 doc.)

1773, 11 décembre

Quittance passée par le secrétaire Régis à Marcel Peraillon, syndic de la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1773, 27 décembre

Quittance passée par Jean-André Gaillard à Marcel Peraillon, syndic de la Rivière, pour l'exaction des tailles royales.

(1 doc.)

1774, 19 avril

A la requête des habitants de la Rivière de Fénis le juge mage du duché d'Aoste accorde l'autorisation de tenir des chèvres dans les lieux et hameaux fixés par l'ordonnance.

(1 doc.)

1774, avril-juin

Autorisation faite à certains hameaux de la Rivière de Fénis de garder des chèvres.

(1 doc.)

1774, 29 mai

Verbal d'enchère de l'exaction des tailles royales de la communauté de la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1774, mai

Rôle des familles de la Rivière de Fénis pour obtenir la coupe des bois pour l'affouage, avec les certificats du forestier et du Conseil du dit lieu.

(1 doc.)

1774, 8 juin

Quittance passée par Jean-André de feu Jean-Pierre Gaillard, conseiller de la Rivière de Fénis, à Marcel Perrillon, syndic du dit lieu.

(1 doc.)

1774, 25 juin

Ordonnance pour les exacteurs des impôts et rôle d'imposition de la communauté de la Rivière de Fénis pour l'année 1774.

(2 docc.)

1774, 8 juillet

Cottet des tailles royales de la Rivière de Fénis pour Jean-Pierre Gaillard, exacteur.

(1 doc.)

1774, 12 septembre

Antoine Giraud, juge-mage du Duché d'Aoste, fait savoir que les assises pour les juridictions auront lieu au second département du dit duché.

(1 doc.)

1774, 22 novembre

A la requête du syndic et des conseillers de la Rivière, on donne l'autorisation de garder les chèvres enfermées dans les écuries de la plaine pendant les mois de décembre, janvier, février et mars.

(1 doc.)

1774 – 1775

Mesures prises par le lieutenant Regis contre les abus de particuliers qui introduisent des troupeaux de moutons dans le territoire de la commune et les mènent paître dans les pâturages d'autrui.

(1 doc.)

1775, avril-mai

Le syndic de la Rivière de Fénis Jean-Jacques Bétemps demande l'autorisation de couper des plantes dans le territoire de la commune. Déclaration du Conseil de la communauté et du forestier. Etat indiquant la quantité de plantes nécessaires à chaque chef de famille.

Autorisation de Vignet des Etoles à ce sujet.

(2 docc.)

1775, 19 mai

Délibération du conseil de la communauté de la Rivière pour l'examen et l'approbation du Rôle de 1775.

(1 doc.)

1775, 19 et 27 mai

Compte-rendu de Jean-Pierre Gaillard, exacteur de la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1775, 17 mai

Parcelle des vacations faites par le notaire Régis.

(1 doc.)

1775, 27 mai

Parcelle des vacations et fournitures faites par le syndic et les conseillers de la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1775, 27 mai

Rôle d'imposition de la communauté de la Rivière de Fénis.

(2 docc.)

1775, 10 juillet

Ordonnance du magistrat et des conservateurs généraux de la santé de Turin, défendant à qui que ce soit de laisser en amas dans les lieux habités les vers à soie morts ou de les jeter dans les eaux, et renouvelant l'invitation à observer les règlements relatifs à la consommation de la viande des bêtes à cornes et aux maladies du bétail.

(1 doc. imprimé)

1775, 28 septembre

Sur diverses représentations qui lui ont été faites, le juge de la Rivière de Fénis se rend compte que des particuliers vendangent avant la date fixée et ordonne au conseil du dit lieu d'élire deux experts pour procéder à la visite des raisins.

(1 doc.)

1775

Cottet des tailles royales de la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1775 – 1778

Jacques Bétemps, exacteur des tailles de la Rivière de Fénis, rectifie ses comptes. Ordonnance de Vignet des Etoles à ce sujet.

(1 doc.)

## FONDS JANS

Rivière de Fénis  
Carton V – (1776 – 1918)

1776, 15 et 21 mai

Les habitants de la Rivière de Fénis demandent l'autorisation pour couper des plantes. Autorisation de Vignet des Etoles à ce sujet.

(1 doc.)

1776, 25 mai

Ordonnance des délégués pour la vérification des biens privilégiés au duché d'Aoste contenant la liste des ecclésiastiques et vassaux qui n'ont point satisfait aux consignements prescrits.

(1 doc. imprimé)

1776, 13 juin

Rôle d'imposition de la communauté de la Rivière de Fénis et cote des tailles royales.  
(1 doc.)

1776, 13 juin

- 1) Ordonnance de Vignet des Etoles et rôle d'imposition de la communauté de la Rivière.
  - 2) Déclaration du Conseil de la communauté de la Rivière de Fénis pour l'approbation du rôle.
- (2 docs.)

1776, 13 juin

Parcelles des vacations faites par le notaire de la Rivière de Fénis Jacques-François Régis.  
(1 doc.)

1776, 10 juin

1780, 7 octobre

Ordonnances de Vignet des Etoles à l'occasion de la visite du Tabellion.  
(2 docs. imprimés)

1776, 12 octobre

Obligation passée par Jean-Pierre de feu Jean-Pierre Orsières, de la Rivière de Fénis, à Jean-Baptiste son frère.  
(1 doc.)

1777, 30 avril et 7 mai

A la requête de Jean-André Gaillard, syndic de la Rivière de Fénis, Vignet des Etoles, intendant du duché, autorise la coupe de bois situés dans le territoire de la Rivière.  
(1 doc.)

1777, le 30 mai

Sentence sur le droit controversé d'extraire la térébenthine.  
(1 doc.)

1777, 22 juin

Verbal de publication des comptes de la Rivière de Fénis.  
(1 doc.)

1777, 3 juillet

Rôle d'imposition de la communauté de la Rivière de Fénis.  
(1 doc.)

1777

Parcelles des vacations et avances faites par le notaire J.-F. Régis, secrétaire de la Rivière de Fénis.  
(1 doc.)

1777 – 1778

Parcelle des vacations faites par les syndics et conseillers de la Rivière de Fénis de 1776 à 1778.  
(2 docs.)

1778, 17 et 20 janvier

Certificat attestant que Jean-Baptiste Orsières a tué une louve.



(2 docc.)

1778, février

Requête présentée par l'exacteur des tailles Jean-Pierre Gaillard à l'intendant du duché, baron Vignet des Etoles.

Délibération du Conseil de la Rivière de Fénis au sujet des erreurs dans la comptabilité du susdit exacteur et ordonnance de Vignet des Etoles.

(1 doc.)

1778, février-mai

Quittances.

(6 docc.)

1778, 2 mars

Dellé Joseph, de Pontey, domicilié à la Cité d'Aoste, cède à Jean-Pantaléon de feu Joseph Gillan, de Valpelline, résidant à Chambave, tous les droits qu'il peut exiger de Jean de feu Jean-Laurent Orsières de la Rivière de Fénis. (Document incomplet).

(1 doc.)

1778, 2 et 7 mai

Le syndic Jean-Vincent Lavoyer, de la Rivière de Fénis, expose au baron Vignet des Etoles que la communauté a besoin de 600 plantes tant pour le chauffage que pour les vignes.

Déclaration du forestier et du conseil de la communauté à ce sujet et autorisation de Vignet des Etoles.

(1 doc.)

1778, 8 mai

Requête de Jean-Vincent Lavoyer, syndic de la Rivière de Fénis, au Baron Vignet des Etoles au sujet de la charge d'exaction des impôts.

(1 doc.)

1778, 9 mai

Parcelle des vacations faites par le secrétaire de la Rivière de Fénis J.-F. Regis.

(1 doc.)

1778, 17 mai

Verbal de publication des comptes de la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1778

Parcelle de Jean-François Croset, sergent de Fénis pour ses vacations au service de la communauté.

(1 doc.)

1779, 30 août

Ordonnance du Conseil de Justice du duché d'Aoste pour la prescription des rachats perpétuels stipulés avant la publication des Constitutions générales.

(1 doc. imprimé)

1779, 29 septembre

Vente faite par Jean-Baptiste de feu Jean-Pierre Orsières, de la Rivière de Fénis, à Jean-Gaspard Lavoyer. (Document incomplet).

(1 doc.)

a) 1779 – 1780

Quittances.

b) 1779, 21 septembre

Verbal d'assemblée des vigneron de la communauté de la Rivière de Fénis.

c) 1780, février

Jean-Marcel Henriod, syndic de la Rivière de Fénis, atteste que Jean-Baptiste Bétemps a tué un loup. Vignet des Etoles ordonne à l'exacteur de la Rivière de payer pour cela au dit Bétemps la somme de cinq livres.

(1 liasse de 10 docc.)

1779 – 1780

Quittances.

(2 docc.)

1780, 16 avril

Verbal de publication des comptes de la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1780, 25 avril

Parcelle des vacations et avances faites par le secrétaire de la communauté de la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1780, 25 avril

Ordonnance de Vignet des Etoles pour le rôle d'imposition de la communauté de la Rivière de Fénis.

(1 doc. imprimé)

1780, 21 juin

Vente de terrain sur le territoire de Pontey faite par le notaire Jean-Baptiste Biolley en faveur de Jean-Baptiste Orsière de la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1780, 14 septembre

Verbal d'élection de vigneron experts pour la visite des raisins des vignobles de la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1780, 6 décembre

Claude-Marie de Mongenis, juge mage du duché d'Aoste, ordonne qu'on tienne les Assises pour le troisième département.

(1 doc.)

1780

Requête du sergent de la Rivière de Fénis pour les émoluments dus à ses fonctions.

(1 doc.)

1780, 8 septembre

1781, 22 et 25 mars

- a) Sur la base du certificat délivré par les syndics et conseillers de la Rivière de Fénis, Vignet des Etoles ordonne à l'exacteur de la communauté de payer la somme de cinq livres à Jean-Baptiste Orsière pour avoir tué un loup.
  - b) Quittance passée par le susdit Orsière à l'exacteur Marcel Henriod.
  - c) Quittance passée par Jean-Louis Henriod et Jean-Gaspard Gaillard à l'exacteur Marcel Henriod pour le paiement de la somme de 25 sols chacun pour la visite des raisins.
- (3 docc.)

1781, 17 et 20 mars  
Manifestes de la Chambre des Comptes.  
(2 docc.)

1781, 19 avril  
Rôle d'imposition de la communauté de la Rivière de Fénis.  
(1 doc.)

1781, 19 mai  
Jean-Vincent de feu Etienne Lavoyer, de la Rivière de Fénis, vend à Jean-Baptiste de feu Jean-Pierre Orsières, du même endroit, la moitié d'un arbre de châtaignier situé sur un terrain appartenant au dit vendeur au village de Pontey, lieu-dit Chansin, pour le prix de 8 livres.  
(1 doc.)

1781, 18 août  
Jean-Baptiste de feu Etienne Perrailon, de la Rivière de Fénis, vend à Jean-Laurent de feu Jean-Laurent Verthuy, du même lieu, une pièce de terre en pré située au hameau de Verthuy soit Clotraz, pour le prix de 150 livres.  
(1 doc.)

1781 – 1782  
Quittances.  
(1 liasse de 9 docc. et 2 docc.)

1782, 13 janvier  
Verbal de délibération du Conseil de la communauté de la Rivière de Fénis pour le paiement des revenus dus à l'occasion de l'affranchissement des cens.  
(1 doc.)

1782, 16 avril  
Jean-Baptiste de feu Jean-Pierre Orsières, de la Rivière de Fénis, vend à Léonard de feu Joseph Chatrian, de Torgnon, une pièce de terre en pré, sise à Pontey, au lieu-dit Les Bras, appelée Pré du Bras, pour le prix de 70 livres.

1782, 3 mai  
Echange de biens entre Jean-Baptiste de feu Jean-Aursin Vaillié et Jean-Louis de feu Jean Verthuy, tous deux de la Rivière de Fénis.  
(1 doc.)

1782, 18 novembre  
Jean-Vincent Lavoyer vend à Jean-Baptiste Orsières une pièce de terre sise à Margnier.  
(1 doc. incomplet)

1782

Parcelle des émoluments dus par la communauté de la Rivière de Fénis au sergent Jean-François Croset pour ses vacations.  
(1 doc.)

1783, 17 janvier

Jean-Laurent de feu autre Jean-Laurent Verthuy, de la Rivière de Fénis, vend à Jean-Baptiste de feu Jean-Pierre Orsières tous les droits sur une pièce de terre située à Margnier, appelée L'illon, et la plus value d'un vacolle, pour le prix de 12 livres.  
(1 doc.)

1783, 17 janvier

Echange de biens entre Georges Oursi et Jean-Baptiste Orsières, de la Rivière de Fénis.  
(1 doc.)

1783, 23 mai

Vente à rachat passée par Jean-Baptiste Orsière, de la Rivière, en faveur de Jean-Aymé Gal de Torgnon.  
(1 doc.)

1785, 10 mai

Contrat de mariage, entre Jean-Grat Henriot et Marguerite Bic.  
(1 doc. incomplet)

1786, 17 mars

Georges de feu Laurent Orsières, résidant à Chambave la Rivière, vend à Jean-Gaspard de feu André Lavoyer, du même lieu, une place de 4 toises sise à Margnier, pour le prix de 15 livres.  
(1 doc.)

1786, 5 octobre

Jean-Baptiste de feu Jean-Pierre Orsières, de la Rivière de Fénis, vend à Jean-Grat de feu Pierre Gaillard, lui aussi de la Rivière, deux pièces de terre en vigne situées au mas de la Plaisanaz, pour le prix de 40 livres.  
(1 doc.)

1789, 13 avril

Melchior de feu Jean-Pierre Verthuy, de Margnier, fait son testament, contenant un legs en faveur des pauvres du dit lieu consistant en une écuelle de soupe, une hémine de blé en pain cuit et une quartaine de vin à distribuer à la Pentecôte pour trois ans consécutifs.  
(1 doc.)

1790, 10 décembre

Le sergent de police somme Jean-Gaspard Gaillard de comparaître devant le juge de Fénis.  
(1 doc.)

1791, 3 mai

Jean-Laurent de feu Maurice Verthuy, de la Rivière de Fénis, vend à Jean-Baptiste de feu Jean-Oursin Vuillié, du même lieu, tous les droits qu'il peut avoir sur quatre arbres de châtaignier sis au lieu-dit Lonjon, pour le prix de 11 livres.  
(1 doc.)

1791, 14 juin

Jean-Guillaume Lavoyer vend à Jean-Baptiste Vuillier un corps de domiciles sis à Arlier.  
(document mutilé)  
(1 doc.)

1792, 10 avril

Jean-Grat de feu Pierre Gaillard, de la Rivière de Fénis, domicilié à Verrayes, revend à Jean-Baptiste de feu Jean-Pierre Orsières, du même lieu, les mêmes biens que celui-ci lui avait vendus le 5 octobre 1786, pour le prix de 24 livres.  
(1 doc.)

1793, avril-mai

Jean-Laurent et Jean-Gaspard Perrailon, de la Rivière de Fénis, font citer devant le juge de Fénis Jean-Baptiste Orsière pour le paiement de la somme de 18 livres et huit sols.  
(1 doc.)

1793, 26 août

Croset, sergent de police, somme Barthélemy Ducourtil à comparaître par devant le juge de Fénis. (Le document est griffonné et corrigé en maints endroits)  
(1 doc.)

1793, 18 novembre

Quittance passée par Jean-Guillaume Lavoyer à Léonard Vuillez.  
(1 doc.)

1794, 17 avril

Quittance passée par Jean-Grat de feu Jean-Pierre Gaillard, de la Rivière de Fénis, à Jean-Baptiste de feu Jean-Pierre Orsières, du même lieu, pour le paiement des intérêts dûs en vertu d'une rente constituée.  
(1 doc.)

1794, 18 avril

Jean-Michel Bétemps vend à Jean-Louis Henriod une pièce de terre située au village d'Ays, territoire de Chambave et une autre pièce de terre sise au lieu-dit Mas des grands pras, pour le prix total de 90 livres.  
(1 doc.)

1794, 29 décembre

Jean-Michel de feu Jean-André Verthuy, de Pontey, vend à Jean-Baptiste de feu Jean-Pierre Orsières, de la Rivière de Fénis, une pièce de terre située à Pontey, lieu-dit Chansin, pour le prix de 12 livres.  
(1 doc.)

1794, 31 décembre

Echange entre Jean Pierre de feu Pierre Oursy, François de feu Jean-Pierre Gippa et Jean-Baptiste de feu Pierre Orsière, tous trois de la Rivière de Fénis.  
(1 doc.)

1795, 5 janvier

Jean-Sébastien de feu Antoine Du Courtil, de Fénis, vend à Jean-Baptiste de feu Pierre Orsières, de la Rivière, une pièce de terre en champ et vacolle située à Chambave, lieu-dit Bras de Lille, et la faculté de racheter une autre pièce de terre en pré et feuillage située à Pontey.  
(1 doc.)

1795, 11 mars

Jean-Grat de feu Barthélemy Bétemps, de la Rivière de Fénis, déclare avoir reçu de Jean-Baptiste de feu Pierre Orsières, du même lieu, la somme de 24 livres, 5 sols et 4 deniers.

(1 doc.)

1796, 7 mai 2002

Obligation passée par Jean-Baptiste de feu Jean-Pierre Orsières, de la Rivière de Fénis, en faveur de Jean-Sébastien de feu Antoine Du Courtil, de Fénis, pour la somme de 80 livres.

(1 doc.)

1796, 3 août

Acte de citation à comparaître par devant justice pour Jean-Baptiste Orsières, de la Rivière de Fénis, dans la cause contre Jean-Grat Henriod.

(1 doc.)

1796, le 2 novembre

Acte du procès mu au sujet de la montagne de Champ Aveley et Champs de L'Allée entre Jean-Pierre Oursi et Jean-Baptiste Orsière.

(1 doc.)

1796, 3 décembre

Feuille de congé militaire de Jean-Baptiste Henriod, de Chambave.

(1 doc.)

1797, 9 janvier

Obligation hypothécaire par Jean-Baptiste Orsière et Jean-Baptiste Bétemps, sa caution, tous deux de la Rivière de Fénis, au notaire Georges Contoz de St-Denis.

(1 doc.)

1797, 18 février

Quittance passée par Jean-Vincent Regis à Jean-Pierre Orsière.

(1 doc.)

1797, 28 juillet

Jean-Baptiste de feu Pierre Orsières, de la Rivière de Fénis, vend à Pierre-François de feu Jean-Pierre Rey, de Torgnon, une pièce de terre en pré avec ses arbres de noyer et de châtaignier, située au village de Valéry, sur le territoire de la Rivière, pour le prix de 228 livres.

(1 doc.)

1797, 5 août

Echange de biens entre Jean-Baptiste de feu Jean-Pierre Orsières et Georges de feu Jacques Oursi, tous les deux de la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1797, 25 août

Jean-Vincent de feu Jean-Michel Regis, de la Rivière de Fénis, vend à Pierre-Vincent de Jean-Pierre Orsières, du même lieu, un grenier sis à Margnier, pour le prix de 18 livres.

(1 doc.)

1797, 1<sup>er</sup> décembre

Jean-Michel Bétemps vend une cave avec une maison sise au village d'Ayer et un cellier sis au même lieu à Jean-Joseph Rigollet.  
(1 doc.)

1798, 13 mars

Echange de biens entre Pierre-Vincent de Jean-Pierre Orsières et Jean-Baptiste de feu Pierre Orsières, tous les deux de la Rivière.  
(1 doc.)

1798, 5 avril

Jean-Baptiste de feu Jean-Pierre Orsières, de la Rivière de Fénis, rachète du marchand Pierre-François de feu Jean-Pierre Rey, de Torgnon, demeurant à la Rivière, tous les biens décrits dans un contrat de vente à rachat passé entre les deux parties le 28 juillet 1797, pour le prix de 233 livres.  
(1 doc.)

1798, 1<sup>er</sup> octobre

Jean-André de feu Léger Gaspard, de Valtornenche, résidant à Châtillon, et Anne-Louise de feu Pierre Pittet, veuve de Charles Vuillien, de Pontey, vendent à Jean-Baptiste de feu Jean-Pierre Orsières, de la paroisse de Chambave, une pièce de pâturage et un champ à Pontey, pour le prix de 450 livres.  
(1 doc.)

1799, 28 février

Jean-Baptiste Orsières relève les dettes contractées avec Blaise-Gaspard Chappuis.  
(2 docc.)

179, 18 mai

Maurice de feu Jean-Baptiste Bétemps vend à Jean-Baptiste Orsières un pré situé à Margnier, au mas de La Cerise, et un autre pré sis au même lieu, au mas de Crepaz.  
(1 doc.)

1799, 18 mai

Echange de biens entre Jean-Baptiste de feu Pierre Orsières et Maurice de feu Jean-Baptiste Bétemps, tous les deux de la Rivière de Fénis.  
(1 doc.)

XVIII<sup>e</sup> siècle

Deux documents incomplets.  
(2 docc.)

S.D. (XVIII<sup>e</sup> siècle)

Listes de l'exigé par Jean-Pierre Orsière et Jean-Vincent Perrailon, syndics de la Rivière.  
(2 docc.)

S.D. (XVIII<sup>e</sup> siècle)

Notification d'enchère, parcelle, quittances, divers.  
(6 docc.)

S.D. (XVIII<sup>e</sup> siècle)

Fragment d'actes de vente.  
(2 docc.)

S.D. (XVIII<sup>e</sup> siècle?)

Fragment d'un acte de vente.

(1 doc. incomplet)

S.D. (XVIIIe siècle ?)

Parcelle de Laurent Planaz pour l'enquête faite contre la commune de Fénis.

(1 doc.)

1800, 18 mars

Jean-Baptiste de feu Jean-Pierre Orsières, de la Rivière de Fénis, vend sous la réserve de rachat pour 10 ans, à Jean-Baptiste de feu Jean-Baptiste Verthuy, du même lieu, deux prés avec arbres sis à la Rivière, à l'exception des fruits des châtaigniers qui se trouvent dans le premier, pour le prix de 130 livres.

(1 doc.)

1800, 10 avril

Avis du médecin Jacques-Philibert Jan sur la maladie de Jean-Baptiste Henriod.

(1 doc.)

1800, 15 septembre

Echange de biens entre Jean-Pierre de feu Jean-Baptiste Orsières, de la Rivière de Fénis, et Jean-Pierre de feu Jean-Pierre Bétemps du même lieu.

(1 doc.)

1801, 22 mai

Echange passé entre Gaspard Lavoyer et Jean-Pierre Orsière, tous les deux de la Rivière.

(1 doc.)

1801, 8 juin

Jean-Baptiste de feu Jean-Pierre Orsières, de la Rivière, rachète de Jean-Baptiste de feu Jean-Baptiste Verthuy, du même lieu, les pièces de terre qu'il lui avait vendues par contrat du 18 mars de l'année 1800.

(1 doc.)

1801, 16 juin

Citation faite à Marie Ducly de comparaître devant le juge de Châtillon.

(1 doc.)

1803, 30 novembre

Jean-Grat de feu Georges Orsières, de la Rivière de Fénis, vend à Pierre-Vincent de feu Jean-Pierre Orsières, du même lieu, une pièce de terre située au village de Margnier, pour le prix de 14 francs.

(1 doc.)

1805, 10 décembre

Jean-Gaspard Lavoyer vend à Pierre-Vincent Orsière une pièce de terre en pré située à Ayé, une autre pièce de pré au lieu-dit Le Bra, territoire de Pontey, et une pièce de terre au lieu-dit Gensanaz, territoire de Chambave.

(1 doc.)

1806, 18 août

Marie-Catherine de feu Pierre Verthuy, femme de Jean-Baptiste Orsières, de Chambave, vend à Pierre-Joseph Lavoyer une pièce de terre en champ située à Pontey, au lieu-dit Cétoz, pour le prix de 8 francs.

(1 doc.)



1808, 15 février

Jean-Grat de feu Jean-Laurent Promassaz, cultivateur demeurant au village de Margnier, vend à Pierre-Vincent Orsières, cabaretier demeurant au Bourg de Chambave, la partie inférieure d'un champ appelé Monbrin, situé à Margnier, pour le prix de 13 francs, 50 centimes.

(1 doc.)

1808, 10 octobre

Accord entre Jean-Baptiste Regis et Jean-Baptiste Orsière, tous les deux de la Rivière.

(1 doc.)

1809, 4 avril

Etienne de feu Vincent Lavoyer, de Margnier, vend à Jean-Baptiste de feu Jean-Pierre Orsières, du même village, une pièce de terre en bois, appelée Chansin, dans la commune de Pontey, pour le prix de 15 francs.

(1 doc.)

1809, 8 mai

Marie-Anne et Marie-Angélique de feu Georges Verthuy, de Chambave, vendent à Joseph Lavoyer, du même lieu, divers biens immeubles situés à Pontey, pour le prix de 40 francs.

(1 doc.)

1809, 1<sup>er</sup> juillet

Jean-André Perron huissier, cite Maurice et André Bétemps à comparaître devant le juge du canton de Châtillon.

(1 doc.)

1810, 18 janvier

Jean-Vincent Régis vend à Jean-Pierre Orsières un jardin sis à Margnier, au mas de Crépez, une cuisine dans un cellier au même hameau de Margnier et une vigne sise à Pontey.

(1 doc.)

1810, 18 janvier

Marie-Catherine Bonichon vend à Jean-Pierre Orsière un grenier, avec la cave au-dessous, situé au hameau de Margnier, pour le prix de 27 francs.

(1 doc.)

1810, 27 novembre

Vente à rachat par Pierre-Gaspard Gaillard à Jean-Grat Grosjean d'une pièce de terre sise à Septumian, avec sa pose d'eau, pour le prix de 68 francs.

(1 doc.)

1811, 25 mars

Jean-Maurice de feu Jean-Laurent Lavoyer, demeurant au hameau d'Arlier, vend à Jean-Pierre de Jean-Baptiste Orsières, domicilié à Margnier, un pré au mas de Raveire, près de Jovençanaz, pour le prix de 50 francs.

(1 doc.)

1813, 7 octobre – 1814, 6 avril

Quittances.

(1 doc.)

1814, 24 août

Marie-marguerite Anriod vend à Jean-Baptiste Gaillard le tiers d'une pièce de terre sise en la région d'Arlier, ainsi que tous les biens qu'elle possède sur le territoire de Chambave et de Pontey.

(1 doc.)

1815

Liste de ce que Orsières père et fils doivent payer pour achat de marchandises.

(1 doc.)

1816, 1<sup>er</sup> février

Jean-François de feu Pierre Gippaz, de Chambave, vend à Jean-Baptiste de feu Jean-Baptiste Orsières, une pièce de terre en pré et champ appelée l'Isle, pour le prix de 60 francs.

(1 doc.)

1816, 1<sup>er</sup> avril

Jean-Baptiste de feu Pierre-François Lavoyer vend à Pierre-Vincent de Jean-Pierre Orsières, une place située à Margnier et un chemin avec sa treille au même lieu, pour le prix de 16 francs.

(1 doc.)

1816, 28 décembre

Réemption par Anne-Louise Gaillard d'une pièce de terre en pré sise à Arlier.

(1 doc.)

1817, 17 janvier

Jean-Baptiste de feu Jean-Baptiste Verthuy, de la Rivière, vend à Jean-Baptiste de feu Jean-Baptiste Orsières, du même lieu, la quatrième partie d'un domicile situé au village de Margnier, pour le prix de 80 livres.

(1 doc.)

1818, 1<sup>er</sup> mai

Convention entre Jean-Baptiste Orsière et Marie-Anne Verthuy mère et tutrice de Lucie sa fille.

(1 doc.)

1819, 22 novembre

Jean-Laurent Lavoyer vend à Jean-Alexis Orsière un pailler situé au village de Margnier.

(1 doc.)

1823, 21 avril

Vente par Jean-Louis Valéry à Jean-André Rigollet de certains biens sis aux pertinences d'Arlier et Ayé.

(1 doc.)

1823

a) Cantique composé par les Pères missionnaires.

b) Récit historique sur l'apparition de Jésus Christ arrivée à Marseille dans l'église des Pères Cordeliers, le jour de Noël de l'année 1756. (Document appartenant à Jean-Baptiste de feu Georges Lavoyer d'Arlier).

(1 doc.)

1833, 7 janvier

Alexis Vuillé, Jean-Pierre Grosjean et Jean-Pierre-Félix Enriod vendent des biens sis à Septumian à Jean-Baptiste Biolley, de Chambave.  
(1 doc.)

1833, 29 avril  
Jean-Baptiste Grosjean charge les frères Lazil de faire des modifications à son édifice situé à la commune de Chambave.  
(1 doc.)

1834, 10 février  
Jean-Baptiste Orsière vend à Pierre-Antoine Orsière un pré appelé Lyla.  
(1 doc.)

1835, 16 février  
Les frères Pierre-Antoine et Jean-Ferdinand Orsière font le partage des biens provenant de l'hoirie paternelle.  
(1 doc.)

1837, 3 juillet  
Jean-Ferdinand Orsière est cautionné par son frère Pierre-Antoine.  
(1 doc.)

1840, 15 juin  
Jean-Gaspard de feu Jean-Baptiste Perrailon vend à la fabrique de l'église de Chambave, représentée par le curé Jean-Louis Colliard et par Jean-Maurice de feu Jean-Baptiste Bétemps, un immeuble au hameau de Septumian pour le destiner à l'école du dit lieu, pour le prix de 70 livres.  
(1 doc.)

1841, 17 novembre  
Jean-Grat de feu Pierre Bétemps, de Chambave, vend à Ambroise de Vincent Orsières, tous les droits qu'il possède sur un bois appelé Ronc plan et sur des immeubles sis à Margnier constituant l'hoirie de son cousin Melchior, fils de feu Antoine Bétemps, pour le prix de 100 livres.  
(1 doc.)

1841, 18 décembre  
Pierre-Antoine de feu Pierre Orsières, de la paroisse de Chambave, vend à Jean-Léonard de feu Joseph Lavoyer, du même lieu, une pièce de terre en pré, appelée Lilla, sise à Margnier, pour le prix de 47 livres et 50 centimes.  
(1 doc.)

1843, 20 mars  
Vente à rachat de trois châtaigniers existant sur une pièce de terre sise à Margnier par Pierre Orsière à Pierre Bonichon de Chambave.  
(1 doc.)

1843, 3 avril  
Cession de droits par Marie-Elisabeth Verthuy de feu Jean-Baptiste, veuve Meillet, en faveur de Jean-Léonard de feu Joseph Lavoyer, tous les deux de la paroisse de Chambave.  
(1 doc.)

1848, 13 avril

Ambroise et Bernard Orsières attestent qu'ils payent au chanoine Félix Orsières respectivement un loyer de 50 et de 100 livres pour deux domiciles, situés le premier à Margnier et le second au Bourg de Chambave.

(1 doc.)

1848

Procès fait par Jean-Grat Bioley à l'entreprise de François Henriod qui démolit un mur sur les propriétés du dit Jean-Grat.

(1 doc.)

1851, 21 mars

Jean-Baptiste de feu Maurice Bétemps, de Chambave, vend à Ambroise de feu Pierre-Vincent Orsières, du même lieu, les trois quarts d'une forêt sise à Margnier, pour le prix de 14 livres.

(1 doc.)

1851, 26 avril

Quittance passée par Jean-Baptiste Henriod à Jean-Baptiste Longo, entrepreneur.

(1 doc.)

1857, 15 janvier

Compromis, pour prêt d'argent, entre Pierre-Antoine Orsière et Marie-Julienne Machet.

(1 doc.)

1858, 29 juillet

Marie-Julienne de feu Jean-Grat Gaillard, veuve Bonichon, vend à Pierre-Antoine de feu Pierre Orsières une étable en mauvais état avec une place devant, située au hameau de Margnier, pour le prix de 28 livres.

(1 doc.)

1860, 17 décembre

1863

Obligation passée par Antoine de feu Pierre Orsières, de Margnier, en faveur de Victor de feu Jacques Gervason, de Châtillon, pour la somme de 140 livres. Quittances remises pour le payement de la dite somme.

(1 doc.)

1863, 26 avril

Obligation passée par Pierre-Antoine de feu Pierre Orsières en faveur d'Alexis de feu Pierre Promassaz, pour la somme de 40 livres.

(1 doc.)

1865, 6 mars

Obligation passée par Pierre de feu Jean-Grat Bétemps, de la paroisse de Chambave en faveur de Marie de Bernard Orsières, du même lieu.

(1 doc.)

1866, 13 août

Obligation passée par Pierre-Antoine de feu Pierre Orsières, de Margnier, en faveur d'Anselme Vuillen, de Pontey, pour la somme de 20 livres italiennes.

(1 doc.)

1881, 3 février

Louis-Laurent Orsières, de Chambave, donne à titre de bail à métairie, pour six années, à Marcel-Joseph Gérard, né à Saint-Marcel et domicilié à Pontey, une grange avec prés, champs, vacolles et bois, dans la commune de Pontey, pour le prix de 250 livres.  
(1 doc.)

1885, 24 septembre

Le syndic demande au procureur de l'école de Septumian les papiers concernant la dite école pour les soumettre au conseil communal.  
(1 doc.)

1885

Note des intérêts arriérés de l'école de Margnier.  
(1 doc.)

1888, 18 mars

Ventes faites par Gilles, Reine et Victor de feu Ambroise Orsières, de Margnier, en faveur de Pantaléon de feu Pierre Promassaz, du même lieu.  
(1 doc.)

S.D. (1889?)

Tarif des billets de chemin de fer pour le voyage d'Aoste à Turin.  
(1 doc.)

S.D.

Liste des propriétés laissées par Jean-Louis Grosjean à Marie-Victoire Grosjean.  
(1 doc.)

S.D.

Montant de la dot que les frères Bétemps doivent payer à leur sœur Marie-Françoise.  
(1 doc.)

S.D.

Note des biens sis à Lillaz acquis par Pierre-Oursy.  
(1 doc.)

XIXe siècle

Notes éparses et incomplètes.  
(5 docc.)

1900, 10 juin

Rose de feu Félix Gaillard vend à Thérèse de feu Antoine Orsières, un domicile situé à Septumian, pour le prix de 45 livres.  
(1 doc.)

1906, 30 décembre

Pierre Thuegaz vend une pièce de terre située au hameau de Septumian, commune de Chambave, à Marie-Caroline Bioley.  
(1 doc.)

1918, 7 décembre

Orsière Thérèse expose ses dernières volontés et nomme Henriet Ferdinand son exécuteur testamentaire.  
(1 doc.)

**FONDS JANS**

**DIVERS**

**1486 – 1943**

1486, août

Fragment d'un livre de reconnaissances passées au seigneur de Challant par les particuliers de Châtillon.

(1 doc.)

XVI<sup>e</sup> siècle

Minutaire du notaire Claude Nygri. (Reliure en parchemin).

(1 livret)

1611, 30 juin

Cession de tutèle par Amédée de Martin Tarabel pour Marie, veuve d'André Tarabel, tous de Verraye.

(1 doc.)

1626, 4 juillet

Le commissaire Etienne de Greyne constitue Vincent de Jean-Vincent Anthoinod commissaire des bagages à la tappe de St-Vincent.

(1 doc.)

1630, 10 mars

Copie d'ordre envoyé aux syndics de St-Vincent sollicitant une contribution supplémentaire en raison du passage des troupes de S.A.

(1 doc.)

1637, 28 mai

Le Conseil des Commis ordonne aux syndics des communes de Châtillon et de St-Vincent de payer deux écus pour loger les gens venus de la Savoie et du Piémont.

(1 doc.)

1705, 8 mars

Testament de Aymé Hugonin, notaire d'Aoste.

(1 doc.)

1712, 31 mai

Jean-Jacques Devoix, notaire et citoyen d'Aoste, donne en location à Antoine Perruquet une pièce de terre en pré et champ située à Chaloz, paroisse de Valtornenche, et d'autres biens sis dans le territoire de la dite paroisse.

(1 doc.)

1717, 22 février

Compte-rendu d'une séance du Conseil des Commis par le secrétaire du duché Jean-Baptiste de Tillier, concernant la vérification des comptes de la trésorerie du Duché.

(1 doc.)

1741, 27 mai

Jean-Grat Maquignaz et Jean-Antoine-Gaspard échangent des biens sis à Valtornenche.

(1 doc.)

1744, 14 novembre

Jean-Grat Carrel vend à Jean-Grat Maquignaz une pièce de terre sise à Valtornenche.

(1 doc.)

1788, 14 août

Testament de Marie-Anne Engarein, femme de Joseph Brunod, d'Aoste.

(1 doc.)

1799, 7 juin

André Cochet de Châtillon, promet de payer une somme d'argent à André Dujany, de La Magdeleine.

(1 doc.)

S.D. (XVIIIe siècle)

Biens-fonds de Jacques Bétemps à Pontey.

(1 doc.)

1800, 27 mars

Acte de collation de curatelle de l'imbécile François de feu Antoine Dublanc de Champdepraz à Jean-Baptiste Dublanc.

(1 doc.)

1806, 2 décembre

Vente d'hoirie faite par Jean-Baptiste et Jean-Pantaléon Bauvard en faveur de Germain-Philippe Bauvard.

(2 docc.)

1809, 6 mars

Vente par Jean-Antoine Barbustel à Jean-Sébastien et Anne-Marie Bosc de Champdepraz.

(1 doc.)

1810, 21 septembre

Testament de M. Jean-Laurent Martinet, sous-préfet d'Aoste.

(1 doc.)

1810, 23 octobre

Sauf-conduit de police par Laurent Gianoglio, de Caselle.

(1 doc.)

1811, 4 février

Borderau de créance hypothécaire pour différentes personnes de la famille de Brunod Jean-Joseph.

(1 doc.)

1817, 10 février

Testament de Jean-Baptiste Bauvard, de Valgrisenche.

(1 doc.)

1818, 1<sup>er</sup> avril

Jean-Baptiste Bésenal de St-Denis s'excuse auprès du juge de Châtillon n'avoir pu se trouver à l'audience qu'on lui avait marquée.

(1 doc.)

1822, 4 mai

Demande de permission pour exploitation de bois dans la commune de Quart par François Barmettes.

Autorisation accordée.

(1 doc.)

1841, 28 juillet

Marie-Louise Brunod d'Aoste fait son testament.

(1 doc.)

1848 – 1859

Actes du procès surgi entre le chanoine Orsières et les frères Pierre-Philibert et Antoine Gerbore.

(2 liasses)

1854, 13 janvier

Quittance pour B. Mongenet de Pont-St-Martin.

(1 doc.)

1860, 8 août

Convention de bail entre Marie-Jeanne Boggio, résidant à Aoste, et le chanoine Orsières.

(1 doc.)

1885, 17 décembre

Testament de Clerico Jacques, d'Antey-St-André.

(1 doc.)

1894, 15 octobre et S.D.

Carte de visite et lettre de B. Squinabol à ses cousines. Nomination du dit Squinabol à chevalier de l'ordre de Charles III.

(3 docc.)

XIXe siècle

Fragment d'un inventaire de biens.

(1 doc. incomplet)

1909

Cahiers de notes.

(3 cahiers)

1928 – 1946

Papiers divers concernant Baudin Zithe.

(9 docc.)

1943, 9 février

Jans Léopold-Grégoire, curé de Chambave, et Jans Augustin, son frère, procèdent au partage des biens provenant de l'hoirie de leur père et de leur mère.

(1 doc.)

S.D. (XXe siècle)

Planimétrie d'immeubles appartenant aux frères Quagliotti.



(1 doc.)

**CHAMBAVE BOURG**

**Carton I – (1524 – 1749)**

1524, 25 janvier

Denis et Louis de feu Pierre Orsières, de Saint-Denis, procèdent au partage de leurs biens paternels et maternels. (Document incomplet).

(1 doc. parchemin)

1541, 7 avril

Jean Ludovici (?), chanoine d'Aoste, donne à bail, pour dix ans, à Barthélemy de Boniface Foldon de Verrayes, deux pièces de pré et de treille sises à Chambave, lieu-dit Champlan.

(1 doc.)

1601, 27 février

Maurice d'André Henriod donne à bail à son frère Jean une pièce de terre, vigne et vacolle sise à Chandianaz, lieu-dit Siseaz.

(1 doc.)

1618, 20 juin

Obligation passée par Marguerite de Vincent Bonichon en faveur de François-Paul Bernard.

(1 doc.)

1657, 10 mars

Laurent de Denis d'Orsières, de la paroisse de Chambave, vend aux frères André et Grat, de feu Denis Maquignaz, une "pose" d'eau prenable le premier jeudi après la fête de saint Jean-Baptiste dans la piscine au-dessus de Chandianaz.

(1 doc.)

1658, 13 février

Codicille fait et ordonné par Aymé de feu Antoine Perron, notaire ducal et châtelain de Cly.

(1 doc.)

1673, 18 avril

Pierre Viérin, notaire d'Aoste, vend à Jean-François Parléaz et Jean Jannel, de Chambave, une pièce de terre en pré, vigne et île située au lieu-dit La grande île, et une grange sise à Chandianaz, avec tous ses domiciles, places, courtils, vergers, prés, vignes et vacolles, pour le prix de 2.500 livres.

(1 doc.)

XVIII<sup>e</sup> siècle

Livre des obligés, contrats, ventes, etc. tenu par le notaire Antoine Perron.

(1 volume)

1726, 16 mai

Pierre Bétémps contribue aux frais exigés par les constitutions synodales en faveur de Joseph Andruet, son beau-frère, pour que celui-ci puisse parvenir au sous-diaconat.

(1 doc.)

1729, 10 avril

Acte d'ajournement pour Jean-Laurent de Jean Henriod, Antoine de Melchior Bétemps, Laurent de Georges Galliard, surnommé Moye, Georges de Pierre Galliard, surnommé Jalaz, Jean de Laurent Galliard et Georges de Charles Gontier, tous de la Rivière de Fénis.

(1 doc.)

1737, 13 mai

Jean-Antoine de feu Jacques Maquignaz, de Valtornenche, vend à Pantaléon Vallet, du même lieu, une pièce de terre en pré sise à Pilliolet, paroisse de Chambave, appelée Loz Lechon dessous, pour le prix de 13 livres et demie.

(1 doc.)

1747, 16 décembre

Jean-Michel Ducrue, bourgeois de Chambave, vend à Jean-Jacques Pastoret, recteur de la chapelle de Saint-Nicolas et de Sainte-Marie-Madeleine, une pièce de terre en jardin appelée le Courtil derrière le Bourg, pour le prix de 40 livres.

(1 doc.)

1749, 17 mars

Jean-Gaspard Corgné, notaire et bourgeois de Chambave, vend à Jean-Grat Maquignaz, de Valtornenche, une pièce de terre en vigne, située au village de Pilliolet, pour le prix de 32 livres.

(1 doc.)

1749, 21 mars

Jean-Joconde Chappuis, de Chambave, vend à Jean-Jacques Andruet d'Antey, une pièce de terre sise à Tercier, commune de Chambave.

(1 doc.)

1749, 18 juillet

Procuration pour Pierre-Gaspard Ducrue, officier dans le régiment d'Aoste, et Octave-Gaspard Chappuis, passée par les syndics et comuniers du Bourg de Chambave.

(1 doc.)

## **Carton II (1758 – 1919)**

1758, 7 mars

Acte par lequel Jean-Laurent et Jean-Barthélemy Bétemps, père et fils, ont chargé le notaire Machet de faire le pain bénit.

(1 doc.)

1763, 10 octobre

Jean-Jacques Gippaz, originaire de Torgnon, vend à Jean-Grat Maquignaz, de Valtornenche, une pièce de terre en vigne et vacolle située au village de Pilliolet, paroisse de Chambave, pour le prix de 28 livres.

(1 doc.)

1764

Liste d'habitants de Chambave.

(1 doc.)

1771, 7 décembre

Echange entre François-Denis Marcley, de Chambave, et Jean-Jacques Ménabreaz, de Valtorrenche.

(1 doc.)

1775 – 1838

Sentences des juges du mandement de Cly à l'égard de divers particuliers.

(5 docc.)

1779, 26 septembre

Délibération du Conseil communal au sujet de la grand-route.

(1 doc.)

1790 – 1901

Diverses quittances.

(6 docc.)

1795, 23 mars

Verbal d'élection d'un soldat par le Conseil de la communauté de Chambave.

(1 doc.)

1797 – 1897

Obligations et quittances de divers particuliers de la commune de Chambave.

(8 docc.)

1798, 7 juillet

Jean-Baptiste de feu Pierre Orsières, domicilié au Bourg de Chambave, vend à Pierre-Vincent de Jean-Pierre Orsières, du même lieu, une pièce de terre en champ et vigne, appelée Monbrun, et une pièce de vacolle avec arbres de châtaignier et d'autres arbres, près de la précédente, pour le prix de 72 livres et 10 sols.

(1 doc.)

1799, 7 avril

Contrat de mariage entre Jean-Louis de Jean-Maurice Grosjean et Marie-Hélène de feu Jean-Baptiste Vuillé, tous les deux de Chambave.

(1 doc.)

S.D. (XVIIIe siècle?)

Description d'une pièce de terre appartenant à Antoine Andruet sur le territoire de Chambave.

(1 doc.)

1801, 28 août

Claude-Nicolas Barillier, juge de Chambave, achète une vigne au mas de Prabian et un pré au mas de Praplanson.

(1 doc.)

1801, 6 septembre

Délibération du Conseil de la municipalité de Chambave concernant le choix d'un nouvel exacteur.

(1 doc.)

1804, 9 septembre

Rachat fait par Jean-Baptiste Orsières vers Jean-Grat Bétemps, tous les deux de Chambave.  
(1 doc.)

1807, 11 février  
Vente par Jean-Joseph Verthuy à Jean-André Rigollet, tous les deux de Chambave.  
(1 doc.)

1810, 13 avril  
Passeport livré à Jean-Joseph Pignet, cultivateur de Chambave, pour se rendre à Lausanne.  
(1 doc.)

1812, 6 octobre  
Contrat de mariage entre Jean-Pierre de feu Louis Bétemps, de Chambave, et Dominique-Pétronille Champeurney, d'Arnad.  
(1 doc.)

1815, 22 janvier  
Certificat délivré par le Conseil de Chambave à Jean-Baptiste Henriod.  
(1 doc.)

1816, 1<sup>er</sup> février  
Vente passée par Jean-Grat Promassaz en faveur de Jean-Baptiste Orsières de Chambave.  
(1 doc.)

1816, 28 février  
Vente passée par Jean-Barthélemy Bétemps en faveur de Jean-Mathieu-Jacquemée, Jean-Baptiste et Jean-Alexis frères Orsières, de Chambave.  
(1 doc.)

1818, 28 février  
Echange entre Jean-Pierre Verthuy, Jean-Baptiste et Jean-Alexis Orsières, tous de Chambave, de certains biens sis sur les territoires de Chambave et de Pontey.  
(1 doc.)

1818, 7 avril  
Liste des biens séquestrés à Jean-Baptiste Orsières, pour ses dettes.  
(1 doc.)

1818, 19 avril  
Dispositions pour la répartition de l'eau du canal de la Riva servant à l'arrosage des prés situés au-dessous du Bourg de Chambave. (Copie du 20 avril 1855).  
(1 doc.)

1818, 27 août et S.D.  
Extraits du cadastre de Chambave.  
(2 docc.)

1819, 25 janvier  
Jean-Martin de feu Pierre Gaillard vend à Alexis de feu Jean-Baptiste Vuilliez une pièce de terre appelée le Grand-Clapey, dans la commune de Chambave, pour le prix de 10 livres.  
(1 doc.)

1819, 10 février

Contrat de mariage entre André de feu Joseph Rigolet et Anne-Louise de feu Jean-Pierre Gaillard, de Chambave.

(1 doc.)

1821, 2 mars

Avis sur l'hoirie provenant de biens échangés entre Jean-Pierre Oursi et Jean-Baptiste Orsières.

(1 doc.)

1821, 11 octobre

Cession réciproque entre Jean-Pierre Alexis et Jean-Antoine Duch, de Torgnon, en qualité d'héritiers du curé Jean-André Duch, leur frères.

(1 doc.)

1822, 24 avril

Demande d'établir la naissance et le décès d'un enfant, fils de Jean-Pierre Oursi, afin de fixer sa part d'héritage.

(1 doc.)

1824, 13 avril

Joseph-Blaise Gaillard vend à rachat à Alexis Vuillé une pièce de terre appelée le Grand-Clapey.

(1 doc.)

1824, 12 mai

Convention entre Marie-Hyacinthe Valléry et Jean-André Rigollet au sujet de leurs droits.

(1 doc.)

1825, 12 février

Avertissement relatif aux contributions directes.

(1 doc.)

1831, 5 octobre

1838, 26 février

1839, 4 juillet

Quittances.

(2 docc.)

1832, 16 avril

Jean-Antoine Orsières, de Chambave, demande l'autorisation de couper des plantes dans une de ses propriétés sise à Pontey.

(1 doc.)

1832, 4 juin

Contrat de mariage entre Jean-Pierre Grosjean et Marie-Madeleine Henriod, de Chambave.

(1 doc.)

1832, 16 juillet

Conventions matrimoniales entre Jean-Pierre Grosjean et Marie-Madeleine Henriod, tous les deux de Chambave.

(1 doc.)

1834, 10 février

Vente par Jean-Baptiste Orsières à Pierre-Antoine Orsières de Chambave.

(1 doc.)

1837, 28 mars

Contrat de mariage entre Pierre-Antoine Orsières, de Chambave, et Marie-Rosalie Carrel, de Valtornenche.

(1 doc.)

1838, 17 novembre

Contrat de mariage entre Jean-Pierre Grosjean et Marie-Antoine Gaillard.

(1 doc.)

1839, 22 janvier

Obligation hypothécaire par Jean-Antoine Orsières vers Louis-Joseph Obert.

(1 doc.)

1844, 2 janvier

Compromis passé entre Marie-Joseph Bosc, de Champdepraz, et Antoine Orsières son fils, au sujet de l'usufruit de certains biens immeubles.

(1 doc.)

1844, 22 novembre

Echange de biens immeubles entre Jean-Laurent Perrin, de Torgnon, et Marie-Marguerite Rey, de Chambave.

(1 doc.)

1844 – 1849

Actes du procès surgi entre Jean-Martin-Félix Orsières, Jean-Grat Pignet et Jean-Jacques Burgay de Chambave.

(1 dossier)

1845, 6 mai

Note des meubles trouvés dans les domiciles de feu Jean-Pierre Bancod, de Chambave.

(1 doc.)

1846, 18 mars

Rétrocession d'immeubles faite par Jean-Joseph et Félix-Marie Cuaz, en faveur de Pierre-Antoine Orsières.

(1 doc.)

1846, 4 novembre

Contrat de mariage entre Michel-Antoine de Jean-Baptiste Biolley et Marie-Madeleine de feu Joseph Avril.

(1 doc.)

1847, 9 mai

Marie-Julienne Machet, veuve Promassaz, cède une créance à Jean-Martin Michellet, né à Verrayes et domicilié à Chambave.

(1 doc.)

1847, 1<sup>er</sup> juin

Note des paiements faits à l'occasion de la construction du pont en 1847.  
(1 doc.)

1849, 19 décembre

Extrait du jugement d'interdiction de Collé Jean-Baptiste-Alexandre de feu Jean-Joseph, domicilié à Chambave.  
(1 doc.)

1850, 1<sup>er</sup> mars

Copie du testament de Marie-Joseph de feu Laurent Régis.  
(1 doc.)

1851, 16 novembre

Jean-Baptiste Duc demande l'autorisation de bâtir un moulin dans un pré, sis sur la commune de Chambave, dans la propriété des Bochet, appelée Château-feuillet.  
(1 doc.)

1853, 24 février

Pierre-Antoine et Ferdinand de feu Pierre Orsières, frères, vendent à Pierre-Joseph Verthuy, de Chambave, le plus grand arbre de châtaignier existant dans un terrain appartenant aux vendeurs, appelé Peria, pour le prix de 30 livres.  
(1 doc.)

1854, 12 mars

Antoine, Ferdinand et Marie-Anne Orsières, frères et sœur, sont priés de faire le plus vite possible la consignation de l'hoirie de Marie-Joseph Régis.  
(1 doc.)

1856, 16 février

Testament de Jean-Martin de feu Mathieu Ottin, né a Torgnon et domicilié à Chambave.  
(1 doc.)

1856, 28 mars

Jugement en la cause entre Jacques de feu Jean-Vincent Coudaz, Mathieu de feu Jean Henriod, Grat-Mathieu de feu Jean-Baptiste Pignet et Josué Pignet, son frère, ce dernier en qualité de procureur et trésorier de la fabrique de l'église de Chamabve.  
(1 doc.)

1859, 13 avril

Acte de serment du syndic de Chambave, Grosjean-Jean-Pierre.  
(1 doc.)

1860, 11 juillet

Avis de payement de contributions pour Henriod Marie-Lucie.  
(1 doc.)

1861, 26 mai

Marie-Marguerite Henriod vend à son frère Jean-Baptiste toutes ses propriétés sur le territoire de Chambave.  
(1 doc.)

1861, 27 mai



Vente à rachat d'immeuble par Pierre-Antoine Orsières à Jean-Alexis Verthuy, tous les deux de Chambave.  
(1 doc.)

1862, 10 septembre  
Marie-Madeleine Avril fait citer son beau-père devant le juge de Châtillon.  
(1 doc.)

1864, 4 août  
Le sous-préfet d'Aoste donne des directives au syndic de Chambave pour accueillir et fêter le duc d'Aoste à son passage sur les terres de la commune.  
(1 doc.)

1865, 23 mai  
Rétrocession d'immeuble par Jean-Alexis Verthuy à Pierre-Antoine Orsières, tous les deux de Chambave.  
(1 doc.)

1865, 8 novembre  
Le sergent de police du mandement de Châtillon et Quart notifie au syndic de Chambave de surveiller les dépenses des particuliers à cause d'un vol commis à Châtillon.  
(1 doc.)

1866, 16 février  
Délibération du Conseil communal de Chambave concernant le paiement de l'entrepreneur Antoine Nelva pour la construction du pont sur la Doire.  
(1 doc.)

1867, 30 octobre – 18 novembre  
Procès pour cause de mariage entre Jean-Baptiste Henriod et David-Emmanuel Michelet.  
(1 doc.)

1869, 16 décembre  
Sentence judiciaire condamnant Marie-Antoine Gaillard à rembourser une somme d'argent à Jean-Baptiste Henriod.  
(1 doc.)

1875, 2 mai  
Cession par Marie-Thérèse Orsières à Marie-Cécile Orsières de tous ses droits héréditaires.  
(1 doc.)

1880, 20 mai  
Le syndic de Chambave délivre un certificat de moralité à l'institutrice Clérico Constance.  
(1 doc.)

1882, 26 août  
Lettre du syndic de Chambave au sous-préfet de l'arrondissement d'Aoste pour lui notifier la disparition de Aimonod Jean-Pantaléon de feu Jean-Baptiste.  
(1 doc.)

1887, 13 juin

Vente par Pierre-Aimé Conto à Charles-Philippe Nicco de Chambave.  
(1 doc.)

1889, 12 décembre

Cession de droits héréditaires par Caroline Clérico à sa sœur Constance.  
(1 doc.)

1891, 25 mai

Sentence du tribunal dans la cause entre Henriod Alexis de feu Marcel et Lucie de feu Baptiste Henriod, tous les deux de Chambave.  
(1 doc.)

1895, 20 juin

Zacharie Bioley vend tous les biens qu'il possède à Augustin Grosjean de Chambave.  
(1 doc.)

1896, 6 février

Contrat dotal passé entre Jean-Pierre Orsières et Marie-Joseph Régis, de Chambave.  
(1 doc.)

1899, 2 septembre

Acte d'obligation par voie mobilière pour Perruquet Victor-Emmanuel, de Chambave.  
(1 doc.)

S.D. (XIXe siècle)

Documents sans date et incomplet

1903, 12 février

Françoise Ceretto et Dominique, son frère, acceptent l'accord proposé par arbitrage pour définir la question du partage de l'hoirie de leur père.  
(1 doc.)

1904, 21 août

Marie-Victoire Orsières vend tous ses biens meubles et immeubles à sa sœur Marie-Thérèse, épouse de Joachim Biolley.  
(1 doc.)

1907, 16 avril

Accord établi pour la division de l'hoirie de Rose de feu Laurent Bancod, de Chambave, entre son fils et ses trois filles.  
(1 doc.)

1919, 15 juin et 22 octobre

Certificat du Bureau du Registre de Châtillon au sujet du décès de Marie-Thérèse Orsières et de la dénonciation des droits de succession.  
(2 docc.)